



MONTBARD
Cité de Buffon

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

DE LA VILLE DE MONTBARD



SOMMAIRE

▪ Glossaire	p. 3
▪ Mot du Maire	p.4
▪ Arrêté Municipal	p. 5
▪ LA SITUATION COMMUNALE	p. 6 à 17
▪ I – Présentation de la commune de Montbard	
▪ II - Diagnostic des aléas et des enjeux liés à la commune	
▪ LES MOYENS D'ALERTE	p. 17 à 19
▪ L'ORGANISATION COMMUNALE	p. 20 à 26
▪ I – Structure de commandement : Poste de Commandement Communal (PCC)	
▪ II - Organisation du dispositif communal	
▪ III - Recensement des moyens matériels et humains de la commune	
▪ L'ANNUAIRE OPERATIONNEL	p. 27 à 32
▪ FICHES «ACTION»	p. 33 à 59
▪ DICRIM	p. 60

GLOSSAIRE

- ARS : Agence régionale de santé
- CARE : Centre d'accueil et de regroupement
- COD : Centre opérationnel départemental
- DICRIM : Document d'information communal sur les risques majeurs
- DOS : Directeur des opérations de secours
- MIGA : Mise en garde et action
- NUC : Numéro unique de crise
- PCS : Plan communal de sauvegarde
- PCC : Poste de commandement communal
- PCO : Poste de commandement opérationnel
- PMR : Personne à mobilité réduite
- PPI : Plan particulier d'intervention
- PPMS : Plan particulier de mise en sécurité
- SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
- TDM : Transport de matières dangereuses
- VRD : Voirie et réseaux divers

MOT DU MAIRE



Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations sont nombreuses.

Risques naturels, technologiques, sanitaires : le risque zéro n'existe pas.

En 2020 a ressurgi un risque qui semblait éloigné... celui d'une pandémie mondiale avec la catastrophe sanitaire de la Covid-19. Depuis la grippe espagnole, il y a un siècle, nous avons oublié notre vulnérabilité biologique mais aussi sociale et psychique par l'émiettement des liens relationnels.

A Montbard, parmi les risques naturels, ce sont les inondations qui constituent le risque naturel majeur comme en témoignent les marques des échelles de crue.

Les risques technologiques sont également présents sous la forme du risque industriel ou encore du risque lié aux transports de matières dangereuses.

Dans tous les cas, la puissance publique doit apporter aux citoyens des réponses à ces situations. La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a donc créé les outils nécessaires au maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a vocation à organiser la mobilisation de cette réponse de proximité. La Municipalité et les agents communaux sont un maillon important de la chaîne de la protection civile au service de la population.

Ce présent document a donc pour objet de recenser les risques majeurs de notre territoire et les moyens à mettre en œuvre pour y faire face.

Le Maire,



Laurence PORTE

VILLE de MONTBARD

B.P 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2021/91

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

LE MAIRE DE MONTBARD,

- Vu** le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2212-2 et L2214-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;
Vu le Code de la sécurité intérieure, Livre VII, titre III, et notamment l'article L731-3 relatif au Plan communal de sauvegarde ;
Vu le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 précisant les modalités d'élaboration de ce plan ;
Vu l'arrêté municipal 2014-44 en date du 20 mars 2014 portant approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ;
Vu l'arrêté municipal 2014-258 en date du 25 novembre 2014 portant mise à jour du PCS

Considérant la nécessité de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde de la Ville de Montbard en raison des changements intervenus suite aux élections municipales et notamment en ce qui concerne l'annuaire opérationnel ;

ARRETE

Article 1 : Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Montbard mis à jour est approuvé et applicable à la date du 15 juillet 2021

Article 2 : Ce plan est consultable en mairie par toute personne qui en fera la demande.

Article 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes municipaux.

Article 4 : En tant que de besoin, le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet d'une mise à jour, notamment en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques. Le délai de révision ne pourra excéder 5 ans.

Article 5 : Le maire de la commune de Montbard est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie, accompagnée du plan qui lui est annexé, sera transmise :

- Au Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or
- Au Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Au Commandant du groupement de Gendarmerie
- Aux membres du Conseil Municipal
- Aux autres personnes concernées par le présent plan

Signé électroniquement
par Laurence PORTE
Date de signature
20/07/2021
Qualité Maire

LA SITUATION COMMUNALE

I - PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MONTBARD

A – Présentation de la commune

1/ Caractéristiques physiques

- Superficie : 4637 ha
- Altitude minimale : 202 m (centre-ville) Altitude maximale : 366 m Altitude moyenne : 284 m
- Altitude de l'Hôtel-de-Ville : 210 m
- Le centre-ville se situe dans la vallée et certains quartiers sont construits sur le plateau.

2/ Données démographiques

5 132 habitants (au 1^{er} janvier 2021)

3/ Contexte économique et social

La Ville de Montbard, chef-lieu de canton et Sous-préfecture, est située en Haute Côte d'Or. Il s'agit d'une commune urbaine dans un secteur rural.

Un pôle industriel regroupant plusieurs entreprises est implanté sur la commune..

La Ville dispose également d'une gare TGV/TER.

Au niveau des équipements scolaires, la Ville recense 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, un collège, 1 lycée professionnel, 1 GRETA et 1 école privée.

Au niveau des équipements de loisirs, sont implantés sur le territoire : un centre aquatique, une médiathèque, des stades et gymnases, un conservatoire de musique, danse et théâtre, un camping...

Au niveau des équipements médicaux, la Ville dispose d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, d'un site hospitalier du CH HCO, d'un EHPAD et de nombreux médecins généralistes et spécialistes.

Enfin, au niveau sécurité, une gendarmerie et un centre de secours principal sont implantés sur le territoire.

B – Informations générales

1/ Évènements antérieurs survenus sur le territoire de la commune

- Crues : 1866, 1910, 1973, 1981, 1988, 1998, 2001, 2013, 2014 et 2018
- Tempête de 2008
- Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet au 30 septembre 2003, 2018, 2019, 2020
- Accident ferroviaire : 5 octobre 1962 TEE Cisalpin

2/ Les documents d'informations existants

- Le plan ORSEC
- Le Dossier départemental des risques majeurs de la Côte d'Or (2012)
- Le Dossier communal d'informations (2010)
- Le Plan de prévention des risques d'inondations (2009)

L'information de la population a été réalisée à travers le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) annexé au présent document.

Il a été réalisé en 2012, et sera mis à jour régulièrement ou en cas de besoin.

Il a été porté à la connaissance de la population le 15/10/2012 lors de la distribution du Bulletin municipal et est tenu gratuitement à la disposition du public en mairie.

II - DIAGNOSTIC DES ALEAS ET DES ENJEUX LIES A LA COMMUNE DE MONTBARD

A – RECENSEMENT DES ALEAS

1/ Les risques naturels majeurs de la commune

- Crue de la Brenne
- Retrait / gonflement d'argiles

2/ Les risques technologiques majeurs de la commune

- Risque industriel lié à l'usine Salzgitter Mannesmann Stainless Tubes classée Seveso seuil bas
- Risque lié aux transports de matières dangereuses en surface :
 - RD 980, RD 905, RD 5
 - Ligne ferroviaire Paris/Lyon/Marseille
- Risque lié aux transports de matières dangereuses en souterrain :
 - Gazoduc

3/ Les risques hydrauliques majeurs de la commune

- Rupture du barrage de Grosbois

4/ Les autres événements pouvant menacer la population

- Cavités
- Séisme de niveau 1 (très faible)
- Risques météo : pour exemples les tempêtes de 2008 et 2010
- Canicule : exemple en 2003
- Pandémies (Grippe A en 2009, COVID 19 à partir de 2020)

B – RECENSEMENT DES ENJEUX

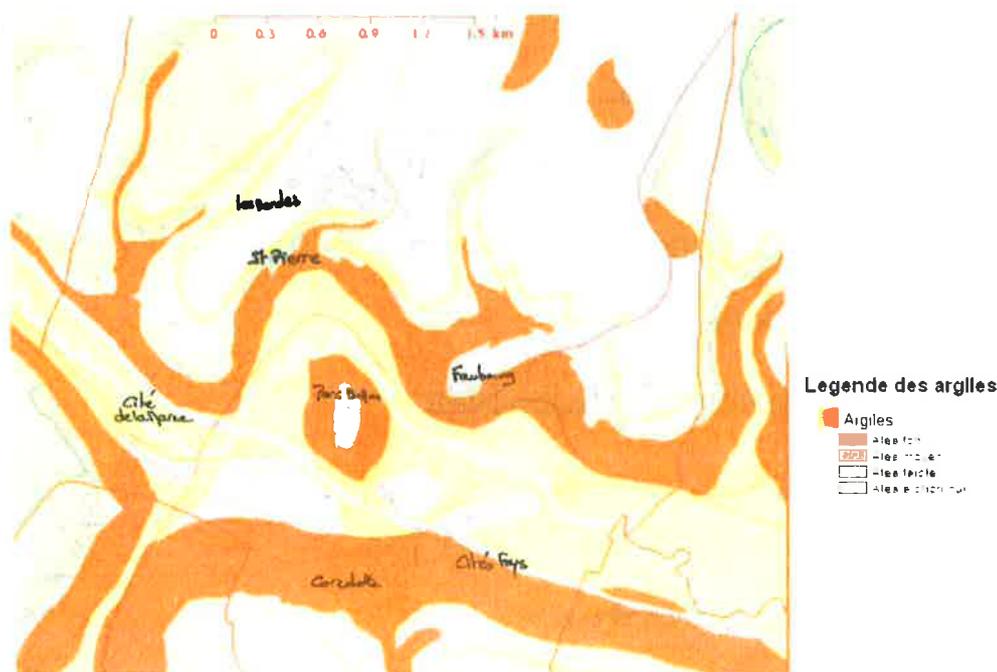
1/ Les enjeux humains

a) Risque inondation

Secteur	Nombre d'habitations	Nombre d'habitants
Quartier des Castors	32 pavillons Aléa moyen : 17 Aléa fort : 15	96
Secteur Nord	10 pavillons et 25 logements collectifs en RDC Aléa faible : 8 pavillons avec caves et 25 logements collectifs en RDC	105
Rue Auguste Carré	14 maisons de ville toutes en aléa fort	42
Centre Ville (entre canal et la Brenne)	39 maisons Aléa faible : 27 maisons de ville et 2 immeubles sans logements en RDC Aléa moyen : 6 maisons de ville et 1 immeuble sans logements en RDC Aléa fort : 4 maisons de ville et 2 pavillons avec caves	120
Secteur Est	8 maisons Aléa faible : 5 pavillons avec garages Aléa moyen : 2 pavillons (1 avec garage et 1 de plein pied) Aléa fort : 1 pavillon avec garage	24
ZI Saint Roch	2 maisons isolées Aléa moyen : 1 maison isolé R+1 Aléa fort : 1 pavillon avec garage	6

b) Retrait / gonflement d'argiles

La majorité de la population est concernée par ce risque hormis le quartier des Bordes et des Perrières (voir carte ci-après).

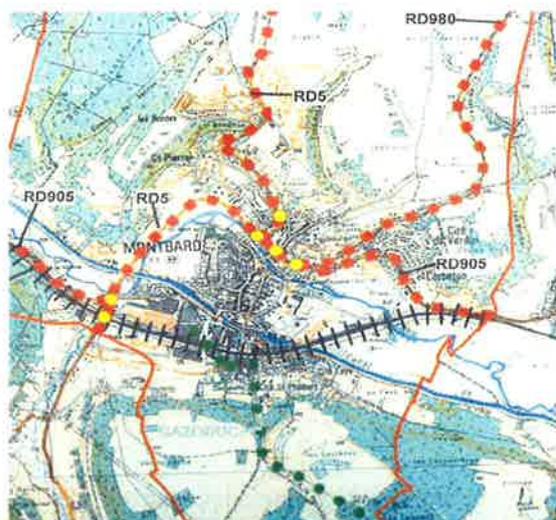


c) Risque industriel

Le Quartier des Castors : 96 personnes

d) Risque transport de matières dangereuses

Les riverains des départementales citées ci-dessous, les riverains de la voie ferrée et les riverains du gazoduc (sur une bande de 100-150 mètres de part et d'autre des voies).



e) Risque de rupture du barrage de Grosbois

L'ensemble du territoire de la commune est susceptible d'être impacté par la rupture du barrage de Grosbois.

2/ Les enjeux stratégiques

a) Les établissements scolaires

Etablissement	Nom – prénom du responsable et adresse	Nombre d'occupants	Téléphone-fax	Situation géographique
Ecole maternelle Pasteur	Isabelle LARMURIER 8 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	66	Tél : 03 80 92 06 36	Centre-ville
Ecole élémentaire Paul Langevin	Véronique GUIMIER Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	160	Tél : 03 80 89 19 76	Centre-ville
Ecole maternelle Cousteau	David LARGE 25 rue du Beugnon	80	Tél : 03 80 92 12 58	Quartier du Beugnon
Ecole élémentaire Joliot-Curie	Philippe GUILLAUME 25 rue du Beugnon	105	Tél : 03 80 92 20 89	Quartier du Beugnon
Ecole maternelle Diderot	Virginie ROKOSZ 2 rue Diderot	45	Tél : 03 80 89 44 34	Corbeton
Ecole élémentaire Diderot	Catherine RATTON 6 rue Diderot	90	Tél : 03 80 92 06 30	Corbeton
Ecole Sainte Marie	Dominique FOREY 2 Impasse des Sources	75	Tél : 03 80 92 08 28	Cités Fays
Collège Pasteur	Patricia BADIN 10 rue Jean Rostand	521	Tél : 03 80 92 02 00	Les Bordes
Lycée professionnel Eugène Guillaume	Philippe ARNOULD 12 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	300 (*)	Tél : 03 80 92 01 00	Centre-ville
GRETA 21	12 avenue Mal De Lattre de Tassigny	Variable (en fonction des formations proposées et du nombre d'inscrits)	Tél : 03 80 89 90 30 Fax : 03 80 89 90 31	Centre-ville

(*) Personnels : 56 dont 4 sont logés avec leur famille

Elèves : 129 élèves dont 46 internes

Apprentis : 27 (leur présence dans l'établissement varie de 12 à 19 semaines)

+ accueil à midi les lundis, mardis, jeudis, vendredis, d'une centaine d'élèves scolarisés dans les écoles de Montbard ainsi que des personnes extérieures à l'établissement, qui déjeunent au restaurant scolaire du lycée Eugène Guillaume.

b) Les établissements de santé

Etablissement	Nom – prénom du responsable et adresse	Nombre d'occupants maximum	Téléphone-fax	Situation géographique
Centre hospitalier St-Jacques (CH HCO)	Marc LE CLANCHE 24 rue Auguste Carré	315	Tél : 03 80 92 63 00	Centre ville
Le Val de Brenne (EHPAD) (CH HCO)	Marc LE CLANCHE 24 Rue Auguste Carré	287	Tél : 03 80 92 63 00	Centre ville
Arquebuse (CH HCO)	Marc LE CLANCHE Rue François Debussy	98	Tél : 03 80 92 63 00	Centre ville

c) Les établissements de loisirs

Etablissement	Nom – prénom du responsable et adresse	Nombre d'occupants maximum	Téléphone/Fax	Situation géographique
Camping Municipal les Treilles	Angélique TERREAUX Rue Michel Servet	80 emplacements 20 chalets 2 Mobil-Homes	Tél : 03 80 92 69 50 Tél : 06 84 11 59 11	Quartier du Beugnon
Centre aquatique Amphitrite	Stéphane LAISSUS Rue Michel Servet	Personnel : 12 Fréquentation Maximale Instantanée : 709 personnes	Tél : 03 80 89 15 20 Fax : 03 80 89 15 24	Quartier du Beugnon
Cinéma Le Phénix	Didier ROLAND 33 rue d'Abrantès	Personnel : 2 Capacité de la salle de projection : 165 personnes maximum	Tél : 03 80 92 46 00	Centre-ville
Médiathèque Jacques Prévert	Eliane BRODZICKI Passage Georges Brassens	100 maximum	Tél : 03 80 92 27 32 Fax : 03 80 89 99 54	Centre-ville
Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre	Christophe FARRUGIA 12 rue Eugène Guillaume	190 maximum	Tél : 03 80 92 21 03	Centre-ville
Ludothèque	Laëtitia RUSAK Rue Eric Tabarly	20 maximum	Tél : 03 80 92 19 02	Quartier du Beugnon
MJC André Malraux	Mikaël FAUVEL 5 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	350 maximum	Tél : 03 80 92 12 31	Centre Ville
Centre de Loisirs municipal	Sandie LOJEWSKI Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	100 maximum	Tél : 06 45 12 00 30	Centre Ville
Espace Paul Eluard	Service E.R.A. Place Gambetta	731 maximum	Tél : 03 80 92 06 47	Centre Ville
Maison des Associations	Eric BIANCONI 1 route de Châtillon	196 maximum	Tél : 03 80 89 42 82 Tél. / 06 73 36 38 10	Montmuzard
Espace Victor Hugo	Rue Edmond Mathieu	70 maximum		Les Bordes

d) Les établissements publics administratifs

Etablissement	Nom – prénom du responsable et adresse	Nombre d'occupants maximum	Téléphone-fax	Situation géographique
Centre de secours principal	Bruno DUPIN Rue du Dr Brunhes	4 administratifs + 39 pompiers	Tél : 18	Centre-ville
Communauté de communes du Montbardois	Alain BÉCARD 14 Av. Mal de Lattre de Tassigny	20 maximum	Tél : 03 80 92 15 43 Fax : 03 80 92 41 99	Centre ville
Office de Tourisme du Montbardois	Angélique MAITRE Place Henri Vincenot	80 maximum	Tél : 03 80 92 53 81 Fax : 03 80 89 17 38	Centre-ville
Direction des finances publiques	Passage Georges Brassens		Tél : 03 80 92 10 12 Fax : 03 80 92 36 01	Centre-ville
Trésorerie	Christine SAVARD Passage Georges Brassens		Tél : 03 80 92 10 80	Centre-ville
Pôle emploi	Bernard SAULNIER Passage Georges Brassens	100 maximum	Tél : 03 80 89 45 51	Centre ville
Mission Locale des Marches de Bourgogne	Nathalie CABRESPINE 7 Passage Anatole France	15 maximum	Tél : 03 80 92 36 23 Fax : 03 80 92 17 71	Centre-ville
Mairie	Laurence PORTE Place Jacques Garcia	300 maximum	Tél : 03 80 92 01 34 Fax : 03 80 89 11 99	Centre-ville
Centre Technique Municipal	Jean-Marie PETIT Route de Courtangis	300 maximum	Tél : 03 80 92 50 50	Sud
Direction Dptale des Territoires	BURDIN Michel Rue Champfleury	50 maximum	Tél : 03 80 92 54 50 Fax : 03 80 92 03 27	Corbeton Bas
Gendarmerie	Alexandre PIROUELLE 1 rue Eugène Delacroix	50 maximum	Tél : 03 80 92 02 17	Les Perrières
Espace Solidarité Famille	Magali BARLERIN-SIMONOT 35 rue d'Abrantès	100 maximum	Tél : 03 80 63 25 80	Centre-ville
C.C.I	14 av. Mal de Lattre de Tassigny	20 maximum	Tél: 03 80 92 39 67	Centre-ville
Sous-préfecture	Isabelle BOURION 25 rue Champfleury	50 maximum	Tél : 03 80 89 22 22 Fax : 03 80 89 22 02	Corbeton Bas
La Poste	4 rue d'Abrantès	50 maximum	Tél : 03 80 89 91 45	Centre-ville
Tribunal d'Instance	6 avenue Maréchal Foch	60 maximum	Tél : 03 80 92 51 30	Centre-ville
Centre social Romain Rolland	Karine QUIGNARD Passage Anatole France	503 max	Tél : 03 80 92 12 06	Voltaire
CAF	4 rue Voltaire	25 maximum	Tél : 08 10 25 21 10	Voltaire
CPAM	4B rue d'Abrantès	25 maximum	Tél : 36 46	Centre-ville
Gare SNCF	Chef de District Adjoint Place de la Gare		Tél : 03 80 89 32 11	Centre-ville
Chambre Métiers et de l'Artisanat	14 av. Mal de Lattre de Tassigny		Tél : 03 80 92 34 08	Centre-ville

e) Les établissements spécialisés

Etablissement	Nom – prénom du responsable et adresse	Nombre d'occupants maximum	Téléphone-fax	Situation géographique
ESAT – Foyer d'hébergement	390 Rue Charles de Gaulle	387	Tél : 03 80 89 90 10 Fax : 03 80 89 90 19	Les Bordes
Le Sapin bleu Centre médico éducatif	Noëlle MARCHAND Rue Eric Tabarly	28	Tél : 03 80 89 96 63 Fax : 03 80 92 48 39	Les Bordes
Maison de la Petite Enfance	Léa LAFFAGE 2 rue Eric Tabarly	50	Tél : 03 80 92 48 82	Les Bordes

Relais d'Assistants Maternelles	Florence COMPAROT 2 rue Eric Tabarly	15	Tél : 03 80 92 52 08	Les Bordes
Maison d'Assistants Maternelles	Association les Lutins FIORUCCI Claudine (Pte) 2 Place Aline Gibez	50	Tél : 03 80 89 66 25	Centre-ville
IDV (Institut de Vigne)	45 rue d'Abrantès			Centre-ville
Aire d'Accueil des Gens du Voyage	Alain BÉCARD Communauté de Communes du Montbardois Av. Mal de Lattre de Tassigny	21 places pour caravanes	Tél : 03 80 92 15 43	Route de Châtillon

f) Les établissements sportifs

Etablissement	Nom – prénom du responsable et adresse	Nombre d'occupants maximum	Téléphone-fax	Situation géographique
Gymnase Jo Garret	Equipements Sportifs Rue Jean Rostand Maarouf SAMAD	1 100	Tél : 06 84 83 59 95 Tél soir et week-end : 06 83 85 23 24	Les Bordes
Petit Gymnase Jean-Claude Noirot	Equipements Sportifs Rue Alfred Debussy Maarouf SAMAD	140	Tél : 06 84 83 59 95 Tél soir et week-end : 06 83 85 23 24	Centre-ville
Gymnase Saint-Roch	Equipements Sportifs Rue Saint Roch Maarouf SAMAD	1 300	Tél : 06 84 83 59 95 Tél soir et week-end : 06 83 85 23 24	Centre-ville
Tennis Couvert – Club House	Gilles BIZOUARD Rue Jean Rostand	376	Tél : 06 77 84 86 29	Les Bordes
DOJO	Rue du Parc			Centre Ville

g) Les réseaux

• **Transformateur électrique**

Le poste de relais EDF alimentant Montbard est partiellement en zone inondable, en zone d'aléa faible.

De plus, 6 postes locaux sont également recensés à savoir :

- 2 alimentant la ZI Saint-Roch (aléa faible et fort)
- 2 alimentant le secteur de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (aléa faible)
- 1 alimentant le quartier des Castors (aléa moyen)
- 1 alimentant le garage Renault (aléa faible)

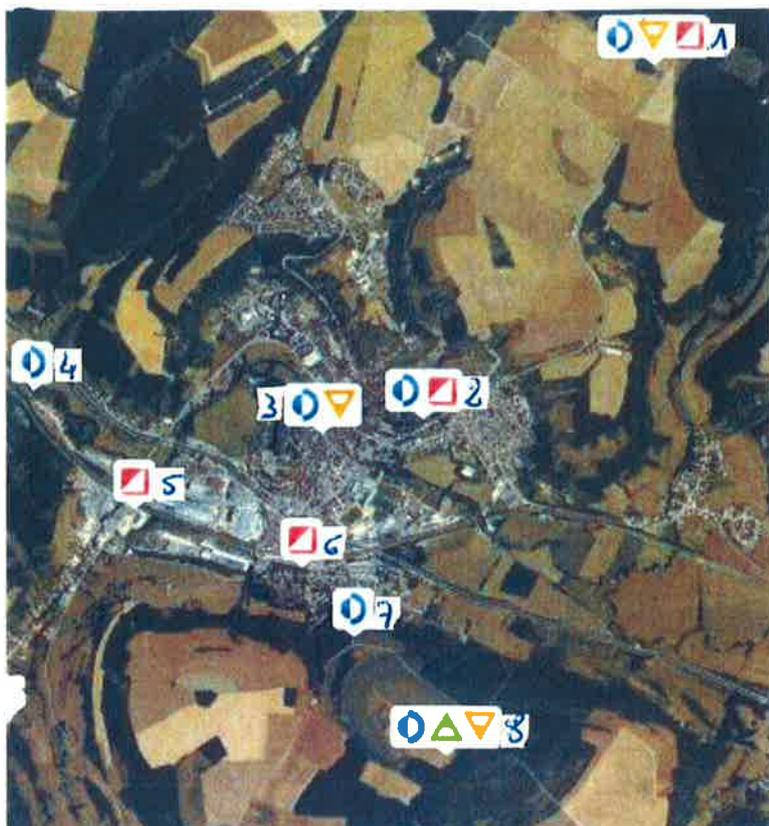
• **Captage d'eau potable**

Une partie des captages AEP de la commune se situe en zone d'aléa fort inondation, au lieu dit de la Prairie. Lors des crues de 1998 et de 2001, la distribution d'eau potable avait dû être arrêtée en raison d'une turbidité trop importante. De l'eau minérale avait dû être distribuée à la population.

• **Les eaux usées – assainissement**

La Station d'épuration de Montbard se situe en zone inondable (aléa faible). Lors de la crue de 2001, la station de relevage des eaux usées n'avait pu fonctionner en raison de l'inondation de l'armoire électrique. Les postes de relèvement : rue Auguste Carré, rue du Docteur Brunhes et poste du Gué Saint-Jean.

- **Réseaux de télécommunication** (voir carte ci-après)



1. «Les Justices»
2. Route de Châtillon et Route de Dijon
3. Rue Jean Rostand et Musée des Beaux-arts
4. Cité de la Marne
5. Route de Semur
6. Rst Montbard PK 242.962
7. Saint-Philibert
8. Les Lavières

-  Téléphonie mobile
-  TV
-  Radio
-  Autres stations

Solutions mises en place en cas de panne : en cas de panne électrique, la Ville pourra assurer la distribution d'eau potable grâce à trois groupes électrogènes.

3/ Les enjeux économiques

a) Les établissements sensibles et/ou industriels, exploitations agricoles

Établissement/ Organisme	Nom-prénom du responsable et adresse	Téléphone - fax	Situation géographique	Nombre d'occupants
Valinox Nucléaire	Jackie COUDERC 5 avenue Maréchal Leclerc	Tél : 03 80 89 82 82 Fax : 03 80 89 82 99	Sud, Quartier des Usines	600
Salzgitter Mannesmann Stainless Tubes	Jean-Christophe CHASSAIGNE Route de Semur	Tél : 03 80 89 52 00 Fax : 03 80 89 52 97	Sud, Quartier des Usines	400
Métal Déployé Résistor	Yann FOUQUET 1 route de Semur	Tél : 03 80 89 58 58	Sud, Quartier des Usines	65
Métal Déployé	David PARISSE 2 Quai Philippe Bouhey	Tél : 03 80 89 92 00	Sud, Quartier des Usines	55
Vallourec Bearing Tubes SAS	M. VERMERSCH Route de Courtangis	Tél : 03 80 89 54 00 Fax : 03 80 89 55 38	Sud, Quartier des Usines	Entre 320 et 350
ICM Group	Julien TOP 2 route de Semur	Tél : 03 80 89 58 50	Sud, Quartier des Usines	83
Legrand Câble Management	Olivier LEBERRE 1 Route de Semur	Tél : 03 80 89 58 15	Sud, Quartier des Usines	22

PCS de Montbard – Juillet 2021

SINTERMAT	Foad NAIMI 7 avenue Maréchal Leclerc	Tél : 03 80 89 07 03	Sud, Quartier des Usines	
GRDF	7 avenue Maréchal Leclerc		Sud, Quartier des Usines	
BRET BLISS	Pieter GOEGEBEUR 7 avenue Maréchal Leclerc	Tél : 02 32 32 15 90	Sud, Quartier des Usines	
IDLS	Jean-Pierre ROYER Rue Saint-Roch	Tél : 03 80 92 43 77 Fax : 03 80 92 43 77	Saint-Roch	25
Exploitation agricole EARL RENARD	9 bis rue Jean Rostand	Tél : 03 80 92 07 45	Les Bordes	< 10
Exploitation agricole EARL PASSARIN	Hameau de la Mairie	Tél : 03 80 89 45 63 Fax : 03 80 92 44 60	Hameau de la Mairie	< 10
SARL Panizzoli	Jacques PANIZZOLI 3 rue Saint-Roch	Tél : 03 80 92 01 08	Saint-Roch	< 10
Mosson Lavage	Chemin de la Prairie	Tél : 03 25 88 00 12	Saint-Roch	< 10
Pompes Funèbres Giroux	Steave GIROUX Rue Saint-Roch	Tél : 03 80 89 41 58	Saint-Roch	< 10
Menuiserie Jourdan	Laurent JOURDAN 6 rue du Docteur Brunhes	Tél : 03 80 92 35 66	Saint-Roch	< 10

b) Les commerces *

Établissement/ Organisme	Nom-prénom du responsable et adresse	Nombres d'occupants maximum	Téléphone - fax	Situation géographique
Centre commercial La Côte (Intermarché)	Denis REGNAULT Z.I La Côte 65 route de Dijon	2554	Tél : 03 80 92 25 34 Fax : 03 80 92 41 40	Route de Dijon
Bricomarché	Didier MARS Z.I La Côte 65 route de Dijon	1825	Tél : 03 80 92 37 37	Route de Dijon
Sport 2000	Laurent PIDAULT Z.I. La Côte 65 Route de Dijon	682	Tél : 03 80 92 05 03	Route de Dijon
Norauto	Z.I. La Côte 65 Route de Châtillon		Tél : 03 58 02 10 15	Route de Dijon
La Halle	Les Mouillères Route de Dijon	571	Tél : 03 80 89 15 84	Route de Dijon
NETTO	BAGHAGHA Rue St Roch	326	Tél : 03 80 92 22 18	Saint-Roch
ALDI	GALLANT Route de Dijon	460	Té : 03 80 25 32 00 Fax : 03 80 25 32 29	Route de Dijon
CASINO	Place Gambetta	460	Tél : 03 80 92 55 00 Fax : 03 80 92 55 09	Centre-ville
LEADER PRICE	Rue Michel Servet		Tél : 03 80 92 04 50	Rue Michel Servet
CHAUSSEA	Route de Dijon	550	Tél : 03 80 89 10 91	Route de Dijon
Hôtel Restaurant de l'Écu	Gérard COUPAT 7 rue Auguste Carré	257	Tél : 03 80 92 11 66 Fax : 03 80 92 14 13	Centre-ville

* Ne sont listés que les établissements de la 1^{ère} à la 4^{ème} catégorie. La liste des établissements de 5^{ème} catégorie est disponible au service Urbanisme.

c) Le patrimoine culturel

Patrimoine	Responsable et adresse	Téléphone - fax	Observations
Musée et Parc Buffon	Lionel MARKUS	Du lundi au vendredi : 03 80 92 50 42 Le week-end et les jours fériés : 03 80 92 50 57	
Hôtel Buffon	Lionel MARKUS	Du lundi au vendredi : 03 80 92 50 42 Le week-end et les jours fériés : 03 80 92 50 57	
Tour de l'Aubespain et Tour Saint-Louis	Lionel MARKUS Parc Buffon	Du lundi au vendredi : 03 80 92 50 42 Le week-end et les jours fériés : 03 80 92 50 57	
Chapelle des Ursulines	Lionel MARKUS Rue Piron	Du lundi au vendredi : 03 80 92 50 42 Le week-end et les jours fériés : 03 80 92 50 57	
Maison de l'Arquebuse (CH HCO)	Marc LE CLANCHE Rue Auguste Carré	Tél : 03 80 92 63 00	Aucun occupant
Eglise Saint-Urse	Père Hilaire HOUETO Parc Buffon	Tél : 03 80 92 04 27 Port : 07.66.13.37.97	
Eglise Saint-Paul	Père Hilaire HOUETO Rue Eugène Guillaume	Tél : 03 80 92 04 27 Port : 07.66.13.37.97	

4/ Cartographie des risques : croisement des aléas et des enjeux

Risque	Nombre de personnes touchées	Etablissements/Infrastructures touchés	Les conséquences secondaires
Inondation	400	90	Routes barrées, relogement et ravitaillement des sinistrés, pollution des nappes phréatiques
Retrait/gonflement des argiles	Tous les Montbardois sauf quartiers des Bordes et des Perrières	Tous les établissements et infrastructures sont concernés sauf les quartiers des Bordes et des Perrières	Risque de fissures dans les bâtiments
Industriel	96	10	Routes barrées, relogement et ravitaillement des sinistrés, pollution terrestre et/ou atmosphérique
TMD par la route	Les riverains des départementales sur une bande de 100-150 mètres de part et d'autre des voies	Les établissements et infrastructures riverains des départementales sur une bande de 100-150 mètres de part et d'autre des voies	Routes barrées, relogement et ravitaillement des sinistrés, pollution terrestre et/ou atmosphérique
TMD par la voie ferrée	Les riverains de la voie ferrée sur une bande de 100-150 mètres de part et d'autre des voies	Les établissements et infrastructures riverains de la voie ferrée sur une bande de 100-150 mètres de part et d'autre des voies	Routes barrées, relogement et ravitaillement des sinistrés, pollution et/ou atmosphérique
TMD par le gazoduc	70	10	Routes barrées, relogement et ravitaillement des sinistrés
Rupture du barrage de Grosbois	Tous les Montbardois sont concernés sauf le quartier des Bordes et le Hameau de la Mairie	Tous les établissements et infrastructures sont concernés sauf le quartier des Bordes et le Hameau de la Mairie	Routes barrées, relogement et ravitaillement des sinistrés, pollution des nappes phréatiques

LES MOYENS D'ALERTE

ALERTE ET INFORMATION DE LA POPULATION

La Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 8h30-12h00
14h00-17h30

Mardi et Jeudi : Fermé au public

Samedi : 9h00-12h00

Coordonnées de la Mairie :

Téléphone : 03 80 92 01 34

Fax : 03 80 89 11 99

Courriel : mairie.montbard@wanadoo.fr

Site : www.montbard.fr

Personnes à contacter en dehors des heures d'ouverture / personnes désignées pour recevoir l'alerte par automate d'appel de la Préfecture / coordonnées du représentant chargé de suppléer le maire en cas d'événement (dans l'ordre du tableau après le Maire) :

	NOM	PRENOM	TELEPHONE FIXE	TELEPHONE PORTABLE
MAIRE	PORTE	Laurence	03 80 89 46 58	06 32 35 12 86
ADJOINTS	RIBEIRO	Aurélio	03 80 89 44 51	06 10 24 66 41
	MATHIOT	Danielle	03 80 92 23 31	06 70 77 70 93
	SIRAT	Abdaka	03 80 89 40 67	06 87 10 98 80
	NADALIN	Maryse		06 76 76 13 06
	VINCENT	Martial		06 83 19 10 71
	MONTAGNE	Valérie		06 14 38 33 82
	GALZENATI	Marc		06 08 04 19 57

Liste du personnel communal effectuant (ou pouvant effectuer) une astreinte :

- Astreinte décisionnelle :
 - Directeur des Services Techniques (06 30 48 73 13)
 - En son absence, le Responsable du Service Infrastructures (06 08 90 07 31)
 - ou le Responsable du Service Patrimoine immobilier (06 89 70 50 24)
- Astreinte permanente : Service des Eaux (06 07 21 63 61)

Lieu de rassemblement en cas d'évènement :

Mairie - Place Jacques Garcia

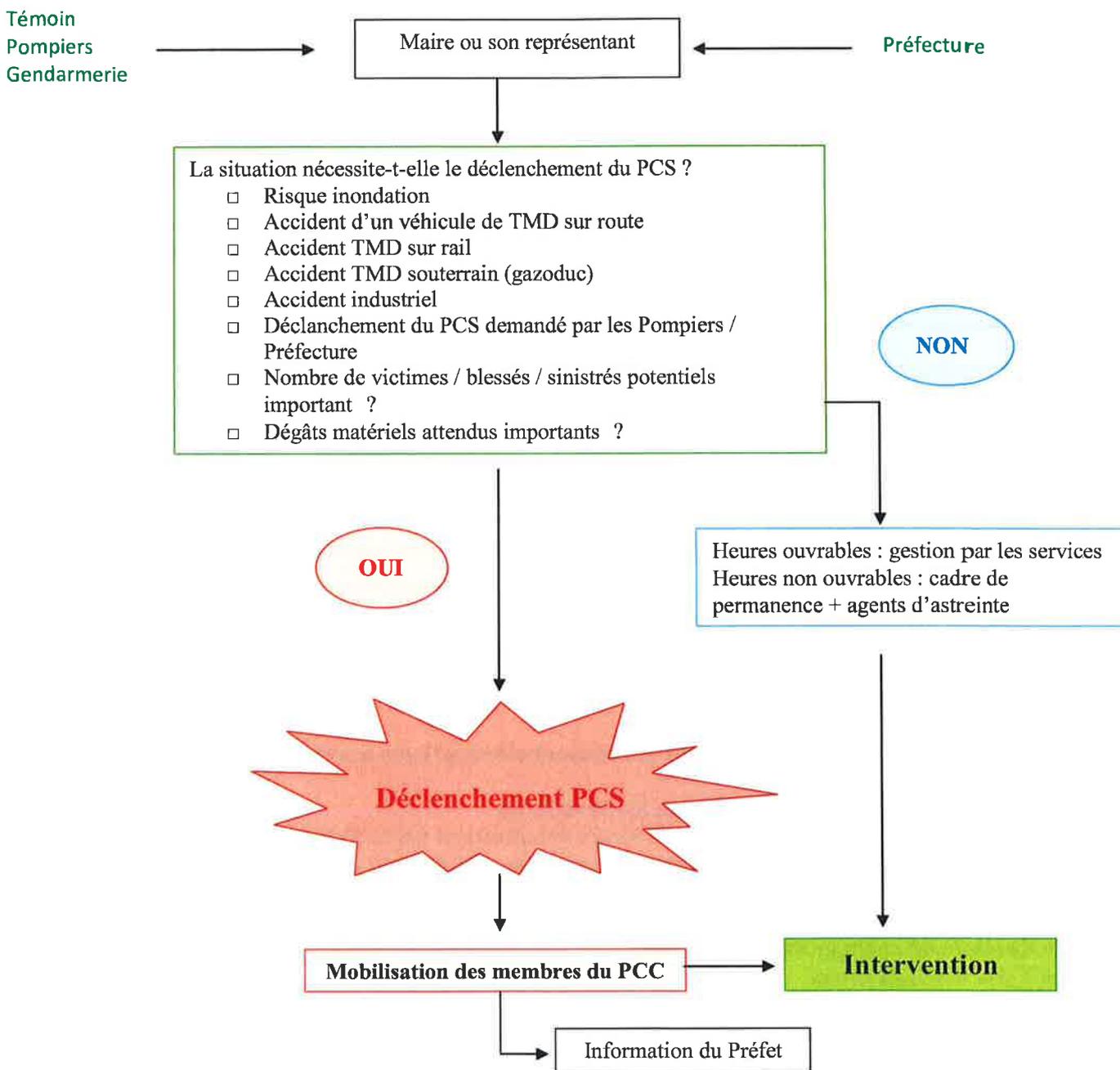
Moyens d'alerte communaux afin de prévenir la population

- Site internet et compte Facebook de la Ville (uniquement heures d'ouverture de la Mairie)
- Véhicule sonorisé
- Affichage sur la porte d'entrée de la mairie

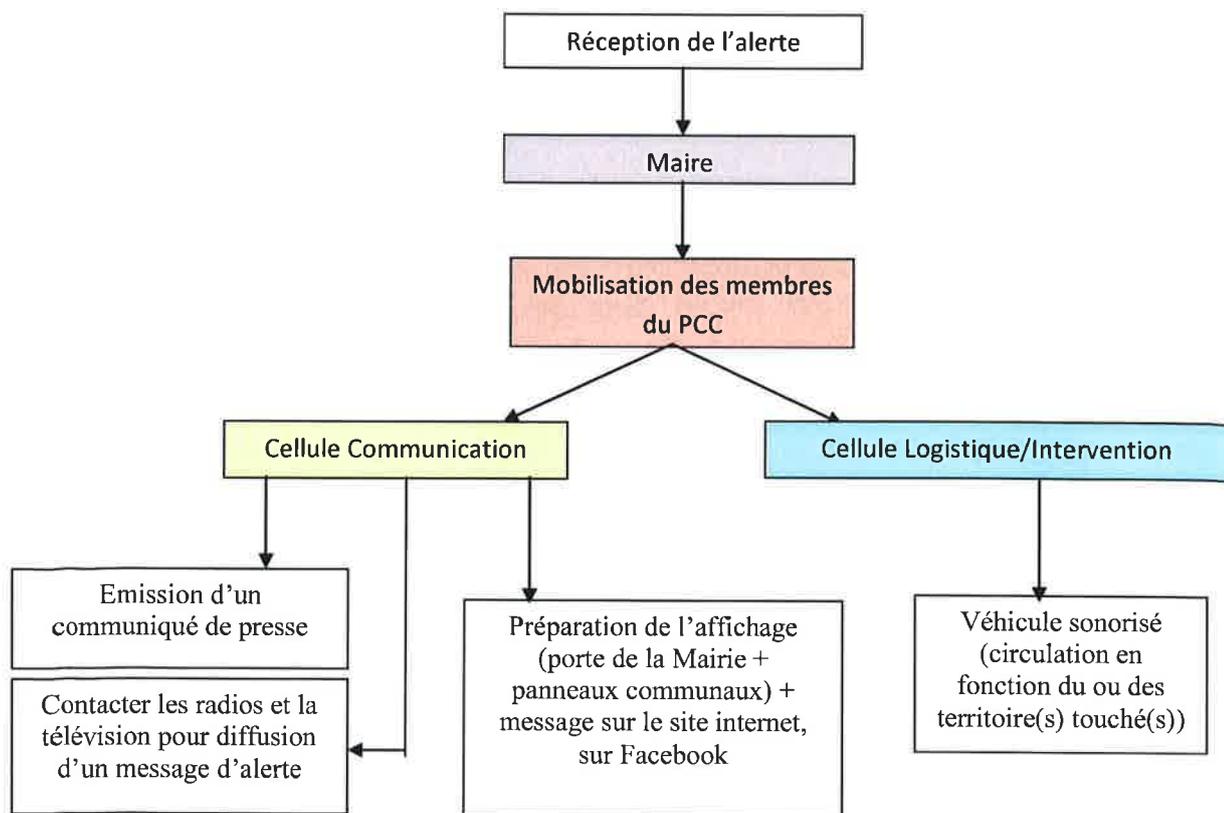
Suivi de la montée des eaux sur le site : www.vigicrues.gouv.fr

Après réception de l'information d'un évènement faite au maire ou son représentant, celui-ci déclenche ou non le PCS

Procédure générale de déclenchement du PCS



Circuit d'alerte pour la diffusion à la population :



Consignes de sécurité en cas d'évènement :

SE METTRE A L'ABRI	Rester ou rentrer sans délai dans un local clos, fermer portes et fenêtres.
ÉCOUTER LA RADIO ET LA TELEVISION	FRANCE INTER (90.6 FM) ou FRANCE BLEU BOURGOGNE (103.7 FM) FRANCE 3 BOURGOGNE
RESPECTER LES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS (consignes émises par la radio et la télévision, et/ou par les autorités présentes sur le terrain) Ne pas aller chercher les enfants à l'école Ne pas téléphoner	

L'ORGANISATION COMMUNALE

I - STRUCTURE DE COMMANDEMENT : POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)

Lieu d'implantation :

Salle du Conseil Municipal (1^{er} étage) - Mairie de Montbard - Place Jacques Garcia

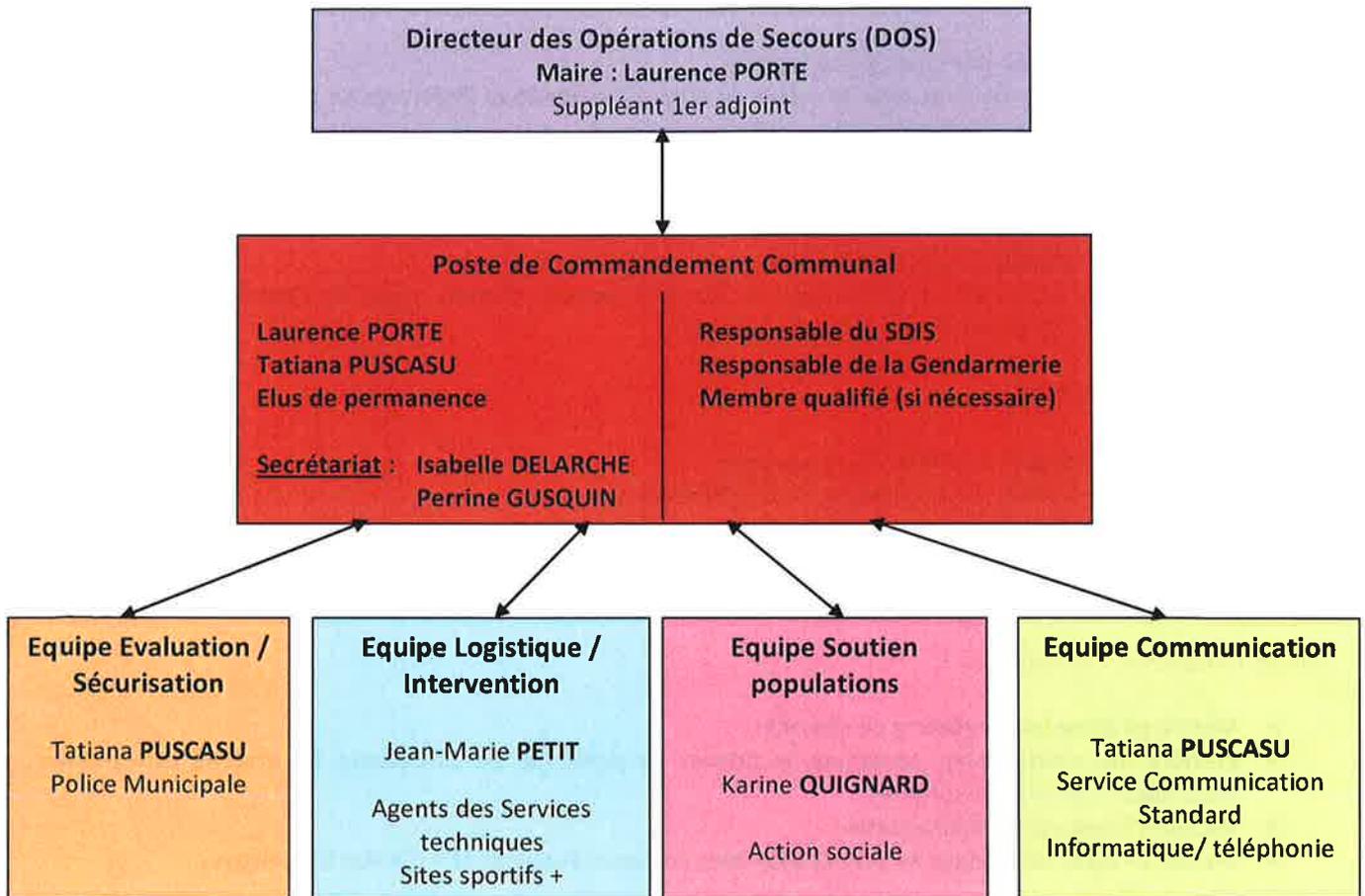
Téléphone : 03.80.92.01.34 - Fax : 03.80.89.11.99 - Courriel : mairie.montbard@wanadoo.fr

Capacité d'accueil : 50 personnes

Moyens matériels	
Matériel	Emplacement du matériel
Salle de crise	
Tables disposées en ovale	Déjà sur place
45 chaises	Déjà sur place
1 exemplaire papier complet du PCS	Bureau du Maire + Secrétariat du Maire
1 vidéoprojecteur avec écran de projection (Possibilité Visio Conférence)	Déjà sur place
1 ordinateur portable relié au réseau et à internet	Bureau du Maire
1 imprimante - photocopieur – fax	Déjà sur place
Téléphones avec lignes directes	Secrétariat du Maire + Bureau de la DGS + Bureau Maire
Des bloc-notes et des stylos	Salle des fournitures au 1 ^{er} étage (clé dans le bureau du secrétariat du Maire)
1 clé 3G en cas de mauvaise liaison internet	Bureau de la DGS
Téléphones portables professionnels	Maire – DGS – Directeur des Services Techniques
1 Paperboard	Salle Louis Defer
Salle de détente	
1 cafetière + 1 percolateur	Salle de repos (1 ^{er} étage)
1 bouilloire	Salle de repos (1 ^{er} étage)
Café et thé en quantité suffisante	Salle de repos (1 ^{er} étage) ou bureau du service ERA
Composition du PCC	
Qui	Quoi
Laurence PORTE	Directeur des opérations de secours
Aurélio RIBEIRO	Suppléant et 1 ^{er} adjoint
Tatiana PUSCASU	DGS, animatrice du PCC
Isabelle DELARCHE	Secrétaire PCC
Perrine GUSQUIN	Secrétaire PCC suppléante
Tatiana PUSCASU	Responsable de la cellule communication
Tatiana PUSCASU	Responsable de la cellule évaluation-sécurisation
Jean-Marie PETIT	Responsable de la cellule logistique/intervention
Karine QUIGNARD	Responsable de la cellule soutien aux sinistrés
	1 représentant du SDIS
	1 représentant de la Gendarmerie
	Membre qualifié (si nécessaire)

II - ORGANISATION DU DISPOSITIF COMMUNAL

ORGANISATION DE CRISE



ROLE DES CELLULES DE CRISE

Poste de commandement :

- Proposer au DOS des stratégies d'intervention ;
- Etre en relation permanente avec la cellule de crise préfectorale et l'informer de tout ce qui se passe dans la commune ;
- Prendre rapidement toutes les décisions nécessaires à l'intervention sur la commune, concernant uniquement le territoire communal ;
- Coordonner les actions des équipes engagées sur le terrain ;
- Coordonner l'intervention des bénévoles ;
- Gérer la main courante en consignnant au fur et à mesure chaque étape de l'intervention ainsi que l'ensemble des communications reçues ou passées ;

Equipe Communication :

- Rédiger les messages destinés à la population ;
- Liaison avec la cellule communication de la préfecture ;
- Rédiger et diffuser les communiqués de presse ;
- Gérer les journalistes qui se présenteraient sur la commune ;
- Tenir le standard et répondre aux interrogations de la population ;

Equipe Evaluation / Sécurisation :

- Mettre en place les périmètres de sécurité
- Prendre des photos pour constituer le dossier de demande de classement en état de catastrophes naturelles ou pour les assurances ;
- Encadrer l'évacuation si nécessaire ;
- Mettre en place des rondes de surveillance dans les zones évacuées afin d'éviter les pillages ;

Equipe Logistique / Intervention :

- Mettre en place des rondes de surveillance pour identifier les besoins en intervention ;
- Intervenir dans les lieux nécessaires (sécurisation, réparations prioritaires...) ;
- Relayer l'alerte (véhicule sonorisé) ;
- Assurer le bon fonctionnement des moyens de transmission ;

Equipe Soutien populations :

- Ouvrir les lieux d'accueil – hébergement ;
- Installer et gérer les centres d'accueil – hébergement ;
- Organiser le ravitaillement alimentaire ;
- Mettre en place une cellule de soutien ;
- Assister les sinistrés lors de leurs déclarations auprès de leurs assureurs ;

III - RECENSEMENT DES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS DE LA COMMUNE

1/ Moyens matériels publics et privés

a) Véhicules de transport de personnes de la Ville

Nature	Nombres de places assises	Lieu de garage et localisation des clés	Observations
Minibus FORD (AV592GW)	1 + 8	Maison de la Petite Enfance	
Minibus RENAULT (BY268GG)	1 + 8	Ecole Paul Langevin	
Minibus RENAULT (BY934GF)	1 + 8	Ecole Paul Langevin	
Minibus FORD (AV625GW)	1 + 8	Ateliers municipaux	Accessible aux PMR

b) Véhicules de transport de matériels de la Ville

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations
Camion Ampliroll 16t RENAULT Midlum (CM656QK)	Ateliers municipaux	
Camion Ampliroll 16t RENAULT Midlum (9615XJ21)	Ateliers municipaux	
Camionnette utilitaire 12m ³ RENAULT Master (252XH21)	Ateliers municipaux	
Camionnette benne 3.5t IVECO (4924WN21)	Ateliers municipaux	
Camionnette RENAULT Kangoo (9537WC21)	Ateliers municipaux	
Camionnette PEUGEOT Partner (8701WG21)	Ateliers municipaux	
Camionnette RENAULT Master (6371WN21)	Ateliers municipaux	
Camionnette CITROEN Berlingo (4958XG21)	Ateliers municipaux	
Camionnette 12m ³ FORD Transit (7134XJ21)	Ateliers municipaux	
Camion Ampliroll 12t RENAULT Midlum (6245WP21)	Ateliers municipaux	
Camionnette RENAULT Kangoo (8793WS21)	Ateliers municipaux	
Camionnette benne 3.5t RENAULT (3123WZ21)	Ateliers municipaux	
Camionnette Peugeot Partner (5464WP21)	Ateliers municipaux	
Camionnette Peugeot Partner (567WD21)	Ateliers municipaux	
Camionnette Renault Kangoo (8527XF21)	Camping municipal	
Camionnette Renault Master (BP-169-NP)	Ateliers municipaux	
Camionnette IVECO (DQ-881-LM)	Ateliers municipaux	
Camionnette Citroën Jumper (ET-961-PX)	Ateliers municipaux	
Fourgonnette Citroën Berlingo (EX-451-VQ)	Ateliers municipaux	
Fourgonnette Citroën Berlingo (EY-618-TK)	Ateliers municipaux	
Ford Transit (EZ-385-XK)	Ateliers municipaux	
Citroën Berlingo (FQ-906-AZ)	Service des eaux	

c) Matériels roulants de la Ville

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations
Balayeuse RENAULT (FK-025-QJ)	Ateliers municipaux	
Tractopelle TERX (C580)	Ateliers municipaux	
Manitou (116403)	Ateliers municipaux	
VASP Nacelle MERCEDES (1544XL21)	Ateliers municipaux	
Mini pelle VOLVO (EC15BXTV)	Ateliers municipaux	

d) Petits matériels de la Ville

Nature	Lieu d'entrepôt	Observations
2 groupes électrogènes mobiles	Ateliers municipaux	
4 tronçonneuses	Ateliers municipaux	
1 barnum 12x5	Ateliers municipaux	
12 barnums 4x4 et 3x3	Ateliers municipaux	
Tables + chaises	Ateliers municipaux	
Barrières de police	Ateliers municipaux	
Clôtures de chantier	Ateliers municipaux	
2 petits groupes électrogènes	Ateliers municipaux	
2 chauffages à air pulsé	Serres municipales	
1 pompe de relevage	Station Corbeton	
1 perforateur	Ateliers municipaux	

e) Moyens privés à disposition

Nature	Propriétaire/Entreprise Adresse	Tel/Fax	Observations
Terrassement Voirie TP	SARL MOLARD 2 rue de Dijon 21500 SAINT-REMY	Tél : 09 70 35 88 87 Fax : 03 80 92 27 34	Soutien matériel
VRD	SARL COLUSSI 47 rue de Couvin 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 07 04 Fax : 03 80 92 47 49	Soutien matériel
Elagage	ARBÉO Route de Frangey 89160 LÉZINNES	Tél : 03 86 75 16 94 Fax : 03 86 75 02 16	Soutien matériel
Elagage	Arnaud GATHELIER Au bonheur de l'arbre Impasse du Champ de Tripier 21500 MONTBARD	Tél-fax : 03 80 92 24 81 Portable : 06 83 57 82 65	Soutien matériel

2/ Moyens humains

a) Moyens humains communaux

L'ensemble du personnel communal pourra être mobilisé en cas de déclenchement du PCS.

b) Moyens humains privés

Nom/Prénom	Adresse	Tel - fax	Missions
Restos du Cœur	Josiane LEGRAND 10 rue Alfred DEBUSSY 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 43 04	Assistance aux sinistrés
Croix Rouge	Gwénaëlle LAMBERT 2, rue Edmé Piot (Local) 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 10 20	Assistance aux sinistrés
Secours Populaire	Martine THOREY 40, avenue de l'Europe 21150 VENAREY LES LAUMES	Tél : 06 82 16 65 76	Assistance aux sinistrés
Secours Catholique	Didier MOINE 6 rue Michel Servet (local) 21500 MONTBARD	Tél : 06 24 44 89 79	Assistance aux sinistrés

3/ Les locaux pouvant accueillir la population en cas d'évènement

a) Les locaux communaux

Nature	Capacité d'accueil	Adresse	Tel / Fax	Possibilité distribution de repas	Équipements	Zone à risque ou non + type de risque
Espace Paul Eluard	731	Place Gambetta	06 69 40 19 44	oui	Cuisine + vaisselle	Risque rupture barrage Grosbois
MJC André Malraux	333	Av Maréchal de Lattre de Tassigny	03 80 92 12 31	oui	Salles avec tables et chaises	Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois
Gymnase Saint-Roch	1300	Rue Saint-Roch	06 69 40 19 44 06 83 85 23 24	oui		Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois Risque TMD par la voie ferrée
Petit Gymnase Jean-Claude Noirot	140	Rue Alfred Debussy	06 69 40 19 44 06 83 85 23 24	oui		Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois
Gymnase Jo Garret	1100	Rue Jean Rostand	06 84 83 59 95 06 83 85 23 24	oui		Non
Salle Jean-Luc Dollinger	150	Av Maréchal de Lattre de Tassigny	03 80 92 01 34	oui		Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois

Camping municipal Les Treilles	104	Rue Michel Servet	03 80 92 69 50 06 84 11 59 11	oui	Salle de restauration	Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois Risque TMD par la route
Centre Social Romain Rolland	503	Passage Anatole France	03 80 92 12 06	oui	Restaurant au 4ème étage	Risque de rupture barrage Grosbois Risque de TMD par la route

b) Les locaux privés

Nature	Capacité accueil	Adresse	Tel / Fax	Possibilité repas	Équipements	Zone à risque ou non + type de risque
Site Hospitalier du CH HCO	315	24 rue Auguste Carré	03 80 92 63 00	Oui	Réfectoire	Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois Risque de TMD par la route
Lycée Eugène Guillaume	300	12 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	03 80 92 01 00	Oui	Cantine Internat	Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois
Collège Pasteur	521	10, rue Jean Rostand	03 80 92 02 00	Oui	Cantine	Non
ESAT	387	390 rue Charles de Gaulle	03 80 89 90 10	Oui	Restaurant	Non
Hôtel de la Gare	45	10 avenue Foch	03 80 92 02 12	Oui (100)	Cuisine Salle de restaurant Chambres	Risque rupture barrage Grosbois Risque de TMD par la voie ferrée
Hôtel Neptune	30	Quai Philippe Bouhey	03 80 92 59 49	Non	Chambres	Risque rupture barrage Grosbois Risque de TMD par la voie ferrée
Hôtel de l'Ecu	43	7 rue Auguste Carré	03 80 92 11 66	Oui (80)	Cuisine Salle de restaurant Chambres	Zone inondable Risque rupture barrage Grosbois Risque de TMD par la route
La Sirène	15	2 avenue Maréchal Leclerc	03 80 92 07 21	Non	Chambres	Zone inondable Risque industriel Risque rupture barrage Grosbois

L'ANNUAIRE OPERATIONNEL

Élus, personnel communal et services municipaux

Téléphone mairie : 03 80 92 01 34

Fax mairie : 03 80 89 11 99

Courriel mairie : mairie.montbard@wanadoo.fr

	NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE FIXE	TELEPHONE PORTABLE
MAIRE	PORTE	Laurence	24 rue du Faubourg 21500 MONTBARD	03 80 89 46 58	06 32 35 12 86
ADJOINTS	RIBEIRO	Aurélio	4 rue des Martyrs de Lantilly 21500 MONTBARD	03 80 89 44 51	06 10 24 66 41
	MATHIOT	Danielle	16 rue du Beugnon 21500 MONTBARD	03 80 92 23 31	06 70 77 70 93
	SIRAT	Abdaka	1 rue Bellevue 21500 MONTBARD	03 80 89 40 67	06 87 10 98 80
	NADALIN	Maryse	44 rue du Faubourg 21500 MONTBARD		06 76 76 13 06
	VINCENT	Martial	28 Bis route de Dijon 21500 MONTBARD	03 80 89 43 92	06 83 19 10 71
	MONTAGNE	Valérie	19 rue Elsa Triolet 21500 MONTBARD		06 14 38 33 82
	GALZENATI	Marc	10 rue Gustave Courbet 21500 MONTBARD		06 08 04 19 57
Directeur des Services Techniques	PETIT	Jean-Marie	21500 CRÉPAND	03 80 92 50 55	06 30 48 73 13
Responsable du service infrastructures	DUPIN	Bruno	Centre Technique Municipal 21500 MONTBARD	03 80 92 50 50	06 08 90 07 31
Responsable du service patrimoine immobilier	BLANCHARD	Virginie	Centre Technique Municipal 21500 MONTBARD	03 80 92 50 50	06 89 70 50 24
Agent de Prévention	GRANDCHAMP	Sandrine	Rue du Beugnon 21500 MONTBARD	03 80 92 50 50	06 27 15 72 17
Service Eau et Assainissement	CHANTRIER	Jean-Bernard	Centre Technique Municipal 21500 MONTBARD	03 80 92 50 50	06 07 21 63 61 (astreinte permanente)
Camping les Treilles	TERREAUX	Angélique	Rue Michel SERVET 21500 MONTBARD	03 80 92 69 50	06 84 11 59 11
Bibliothèque-Médiathèque	BRODZICKI	Eliane	Passage Georges Brassens 21500 MONTBARD	03 80 92 27 32	
Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre	FARRUGIA	Christophe	12 Rue Eugène Guillaume 21500 MONTBARD	03 80 92 21 03	06 80 71 70 37

Ludothèque	RUSAK	Laetitia	Rue Eric Tabarly 21500 MONTBARD	03 80 92 19 02	
Centre de Loisirs Municipal	LOJEWSKI	Sandie	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	03 80 92 42 96	06 45 12 00 30
Espace Paul Eluard	Service logistique ERA		Place Gambetta 21500 MONTBARD		06 69 40 19 44
Centre Social Romain Rolland	QUIGNARD	Karine	3 Passage Anatole France 21500 MONTBARD	03 80 92 12 06	
Maison de la Petite Enfance	LAFFAGE	Léa	Rue Eric Tabarly 21500 MONTBARD	03 80 92 48 82	
Marché Couvert	LES HALLES DU MARCHÉ		Place de la Pépinière Royale 21500 MONTBARD		06 89 70 50 24
Aire d'Accueil des Gens du voyage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTBARDOIS		Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	03 80 92 15 43	
Gymnase Jo Garret	Service logistique ERA		Rue Jean Rostand 21500 MONTBARD		06 69 40 19 44 06 83 85 23 24 (soir et week-end)
Petit Gymnase Jean-Claude Noirot	Service logistique ERA		Rue Alfred Debussy 21500 MONTBARD		06 69 40 19 44 06 83 85 23 24 (soir et week-end)
Gymnase Saint-Roch	Service logistique ERA		Rue Saint-Roch 21500 MONTBARD		06 69 40 19 44 06 83 85 23 24 (soir et week-end)
Maison des Associations	BIANCONI	Eric	1 route de Châtillon 21500 MONTBARD	03 80 89 42 82	06 73 36 38 10
Salle Jean-Luc Dollinger	SAMAD	Maarouf	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD		06 69 40 19 44
Musée Buffon + Parc Buffon + Hôtel Buffon + Tour Aubespin + Tour Saint-Louis + Musée Beaux-Arts	MARKUS	Lionel		Du lundi au vendredi : 03 80 92 50 42 Le week-end et les jours fériés : 03 80 92 50 57	

Sociétés privées

Dénomination	Propriétaire/Directeur/Président Adresse	Tél/Fax
SARL MOLARD	2 rue de Dijon 21500 SAINT-REMY	Tél : 03 80 92 05 35 Fax : 03 80 92 27 34
SARL COLUSSI	47 rue de Couvin 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 07 04 Fax : 03 80 92 47 49
ARBEO (anciennement SAS BON)	Route de Frangey 89160 LEZINNES	Tél : 03 86 75 16 94 Fax : 03 86 75 02 16
AU BONHEUR DE L'ARBRE	Arnaud GATHELIER Impasse du Champ de Tripié 21500 MONTBARD	Tél-fax : 03 80 92 24 81 Portable : 06 83 57 82 65
Centre commercial La Côte (Intermarché)	M.REGNAULT Route de Dijon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 25 34 Fax : 03 80 92 41 40
Bricomarché	Didier MARS Route de Dijon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 37 37

Sport 2000	Laurent PIDAULT Route de Dijon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 05 03
La Halle	Route de Dijon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 15 84
Hôtel Restaurant de l'Ecu	Gérard COUPAT 7 rue Auguste Carré - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 11 66 Fax : 03 80 92 14 13
NETTO	M.BAGHAGHA Rue St Roch - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 22 18
ALDI	M.GALLANT Route de Dijon - 21500 MONTBARD	Té : 03 80 25 32 00 Fax : 03 80 25 32 29
CASINO	Place Gambetta 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 55 00 Fax : 03 80 92 55 09
LEADER PRICE	Place du Champ de Foire 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 04 50
CHAUSSEA	Route de Dijon 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 10 91
Valinox Nucléaire	Jackie COUDERC 5 avenue Maréchal Leclerc 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 82 82 Fax : 03 80 89 82 99
Salzgitter Mannesmann Stainless Tubes	Jean-Christophe CHASSAIGNE Route de Semur - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 52 00 Fax : 03 80 89 52 97
Métal Déployé Résistor	Yann FOUQUET 1 Route de Semur - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 58 58
Métal Déployé	David PARISSÉ 2 Quai Philippe Bouhey 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 92 00
Vallourec Bearing Tubes SAS	Alain VERMERSCH Route de Courtangis - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 54 00 Fax : 03 80 89 55 38
ICM group (CABLOFIL)	Julien TOP 1 Route de Semur - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 58 50 Fax : 03 80 92 29 22
Legrand Cable Management	Olivier LEBERRE 1 Route de Semur - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 58 15
IDLS	Jean-Pierre ROYER Rue Saint-Roch - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 43 77 Fax : 03 80 92 43 77
Exploitation agricole EARL RENARD	9 bis rue Jean Rostand 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 07 45
Exploitation agricole EARL PASSARIN	Hameau de la Mairie 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 45 63 Fax : 03 80 92 44 60
Hôtel de la Gare	Didier PERONNE 10 avenue Foch 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 02 12
Hôtel Neptune	Quai Philippe Bouhey 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 59 49
La Sirène	C. BARTET 2 avenue Maréchal Leclerc 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 07 21
Tennis Couvert – Club House	BIZOUARD Gilles Rue Jean Rostand - 21500 MONTBARD	Tél : 06 77 84 86 29
SARL Panizzoli	Jacques PANIZZOLI 3 rue Saint-Roch - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 01 08

Mosson Lavage	Chemin de la Prairie - 21500 MONTBARD	Tél : 03 25 88 00 1 2
Pompes Funèbres GIROUX	Steave GIROUX Rue Saint-Roch - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 41 5 8
Pompes Funèbres LEFEBVRE	Jean-Luc LEFEBVRE 9 rue d'Abrantès	Tél. 03 80 89 03 0 8
Menuiserie JOURDAN	Laurent JOURDAN 6 rue du Dr Brunhes 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 35 6 6

Associations locales

Restos du Cœur	Josiane LEGRAND 10 rue Alfred DEBUSSY - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 43 0 4
Croix Rouge	Gwénaëlle LAMBERT 2 rue Edmé Piot (local Croix Rouge) 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 10 2 0
Secours Populaire Montbard/Venarey	Martine THOREY Port du Canal – 2 route de Semur 21150 VENAREY-LES-LAUMES	Tél : 03 80 89 00 3 9
Secours Catholique	Didier MOINE 6 rue Michel Servet (local Secours Catholique) 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 44 9 2

Établissements publics

École maternelle Pasteur	Isabelle LARMURIER 8 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 06 3 6
École élémentaire Paul Langevin	Véronique GUIMIER Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 19 7 6
École maternelle Cousteau	David LARGE 25 rue du Beugnon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 12 5 8
École élémentaire Joliot-Curie	Philippe GUILLAUME 25 rue du Beugnon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 20 8 9
École maternelle Diderot	Virginie ROKOSZ 6 rue Diderot - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 44 3 4
École élémentaire Diderot	Catherine RATTON 2 rue Diderot - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 06 3 0
École Sainte-Marie	Dominique FORET 2 Impasse des Sources - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 08 2 8
Collège Pasteur	Patricia BADIN 10 Rue Jean Rostand - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 02 0 0
Lycée professionnel Eugène Guillaume	Philippe ARNOULD 12 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 01 0 0
GRETA 21	12 avenue Mal De Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 90 3 0 Fax : 03 80 89 90 3 1
Centre hospitalier Saint Jacques (CH HCO)	Marc LE CLANCHE 24 rue Auguste Carré - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 63 0 0

Le Val de Brenne EHPAD (CH HCO)	Marc LE CLANCHE 24 rue Auguste Carré - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 63 00
ESAT – Foyer d’hébergement	390 Rue Charles de Gaulle - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 90 10 Fax : 03 80 89 90 19
Le Sapin bleu - Centre médico éducatif	Rue Eric Tabarly - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 96 63 Fax : 03 80 92 48 39
Gare SNCF	Chef de District Adjoint 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 32 11
La Poste	4 rue d’Abrantès 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 91 45
Office de Tourisme du Montbardois	Angélique MAITRE Place Henri Vincenot - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 53 81 Fax : 03 80 89 17 38
Arquebuse	Marc LE CLANCHE Rue François Debussy - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 63 00
Eglise Saint-Urse	Père Hilaire HOUETO Parc Buffon - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 04 27
Eglise Saint-Paul	Père Hilaire HOUETO Rue Eugène Guillaume - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 04 27
Centre aquatique amphitrite	Stéphane LAISSUS Rue Michel Servet - 21500 MONTBARD	Tél : 03.80. 89.15.20 Fax : 03 80 89 15 24
Cinéma Le Phénix	Didier ROLAND 4 Rue d’Abrantès - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 46 00
M.J.C. André Malraux	Mickaël FAUVEL 5 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 12 31
Relais d’Assistants Maternelles	Léa LAFFAGE 2 rue Eric Tabarly - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 52 08
Maison d’Assistants Maternelles	Association les Lutins Mme Claudine FIORUCCI (Présidente) 2 Place Aline Gibez - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 66 25

Services et organismes

Tribunal d’Instance	6 Avenue Maréchal Foch - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 51 30
CAF	4 Rue Voltaire - 21500 MONTBARD	Tél : 08 10 25 21 10
CPAM	4 B rue d’Abrantès - 21500 MONTBARD	Tél : 36 46
CCI	14 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 39 67
Chambre des Métiers et de l’Artisanat	14 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 34 08
Sous-préfecture	Isabelle BOURION (Sous-Préfète) 25 Rue Champfleury 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 22 22 Fax : 03 80 89 22 02
Espace Solidarité Famille	Magali BARLERIN-SIMONOT 45 rue d’Abrantès - 21500 MONTBARD	Tél: 03 80 63 25 80
Direction des finances publiques	Place Aline Gibez 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 10 12 Fax : 03 80 92 36 01
Trésorerie	Christine SAVARD Passage Georges Brassens - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 10 80

PCS de Montbard – Juillet 2021

Pôle emploi	Bernard SAULNIER Passage Georges Brassens - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 89 45 51
Mission Locale des Marchés de Bourgogne	Nathalie CABRESPINE 7 Passage Anatole France 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 36 23 Fax : 03 80 92 17 71
Direction Départementale des Territoires	Michel BURDIN Rue Champfleury - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 54 50 Fax : 03 80 92 03 27
Gendarmerie	Alexandre PIROUELLE 1 rue Eugène Delacroix - 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 02 17
Centre de secours principal	Bruno DUPIN Rue du Dr Brunhes - 21500 MONTBARD	Tél : 18
Communauté de communes du Montbardois	Alain BÉCARD 14 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD	Tél : 03 80 92 15 43 Fax : 03 80 92 41 99

Services régionaux, départementaux de l'État et organismes

Pompiers	18 depuis un poste fixe 112 depuis un téléphone portable	
SAMU	15	
Gendarmerie Nationale ou Police	17	
Préfecture – Standard	03 80 44 64 40	Hors période veille / WE et jours fériés.
Vigilance crues Saône-Ouche-Ognon	0 821 000 621	
Agence Régionale de Santé de Côte d'Or (ARS)	Tel : 03 80 41 97 61 Fax : 03 80 41 99 56 Courriel : ars21-alerte@ars.sante.fr ou ars-DT21-delegationterritoriale@ars.sante.fr	Jours et heures ouvrés Jours et heures non ouvrés
Direction départementale de la protection des populations	Tel : 03 80 54 24 24 Fax : 03 80 73 45 61 Courriel : ddpp@cote-dor.gouv.fr	
Direction départementale de la sécurité publique	Tel : 03 80 44 55 00 Fax : 03 80 30 48 90 Courriel : 21DDSP@interieur.gouv.fr	
Direction départementale de la cohésion sociale	Tel : 03 80 68 31 01 Fax : 03 80 38 30 31 N°d'astreinte (lundi au vendredi 18h-6h ; week-end et jours fériés) : 06 80 48 11 38	
Direction départementale des territoires	Tel : 03 80 29 44 44 Fax : 03 80 29 43 99	
Répondeur gratuit de Météo France	05 67 22 95 00 (une fois l'accès au service effectué, composer les deux derniers chiffres du département)	
SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon)	Tél. 03 86 55 44 00 58 Ter, rue Vaucorbe 89700 TONNERRE.	

LES FICHES ACTIONS

- Fiche n°1 « Main courante » page 33
- Fiche n°2 « Missions de terrain » page 34
- Fiche n°3 « Hébergement » page 35
- Fiche n°4 « Ravitaillement » page 36
- Fiche n°5 « Centre d'accueil et de regroupement » page 37
- Fiche n°6 « Risque météorologique » page 38
- Fiche n°7 « Canicule » page 39
- Fiche n°8 « Aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées » page 41
- Fiche n°9 « Fiche d'appel téléphonique » page 42
- Fiche n°10 « Pandémies » page 44
- Fiche n°11 « Epizooties majeures » page 45
- Fiche n°12 « Distribution de pastilles d'iode stable par les PFI » page 46
- Fiche n°13 « Distribution de pastilles d'iode stable par les communes » page 50
- Fiche n°14 « Inondation » page 52
- Fiche n°15 « Transport de matières dangereuses » page 55
- Fiche n°16 « Séisme » page 56
- Fiche n°17 « Etat des lieux des bâtiments après un séisme » page 57

FICHE n° 2 : MISSIONS DE TERRAIN

Responsable

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Date début de mission :

Heure début de mission :

Descriptif de la mission :

Moyens matériels préconisés :

Signature de l'autorité :

Fin de mission

La mission a été :

- Effectuée
- Non effectuée

Date fin de mission :

Heure fin de mission :

Observations (blessures,..) :

FICHE n° 3 : HEBERGEMENT

I. Lieu d'hébergement

Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE)

Nature	Capacité d'accueil	Surface en m ²	Adresse	Tél / Fax	Équipements	Observations
Gymnase Jo Garret	1100 max	1830 m ²	Rue Jean Rostand 21500 MONTBARD	06 83 85 23 24	Gradins, douches, sanitaires	Lieu à l'abri de tout risque

Locaux pouvant être utilisés si le lieu du Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE) est insuffisant (communaux et privés)

Nature	Capacité d'accueil	Surface en m ²	Adresse	Tél / Fax	Équipements
Tennis couvert	1000 max	1504 m ²	Rue Jean Rostand 21500 MONTBARD	06 83 85 23 24	2 douches, 2 sanitaires

II. Organisation des tâches

Fonction/ Cellule	Nombres de personnes	Lieu	Matériels nécessaires	Missions	Tél - fax
Accueil	2	Parking du gymnase	Sono mobile	Orienter la population à héberger	En fonction des agents communaux réquisitionnés
Enregistrement	2	Entrée du gymnase	1 Table, 2 chaises, des stylos et des fiches d'enregistrement	Enregistrer les habitants bénéficiant de l'hébergement	En fonction des agents communaux réquisitionnés
Hébergement	4	Gymnase et lieux de stockage du matériel	Des couvertures, des lits de camp, des tables et chaises, des vêtements et des produits d'hygiène et des véhicules de transport	Récupérer le matériel dans les différents lieux de stockage, installer les lits, les chaises et les tables, distribuer les couvertures et les kits d'hygiène	En fonction des agents communaux réquisitionnés
Ravitaillement	4	Gymnase et lieux de récupération des denrées alimentaires	Des tables et chaises, de la vaisselle (plastique ou carton) et des couverts, des véhicules pour le transport	Assurer la récupération des denrées alimentaires et les distribuer aux personnes hébergées	En fonction des agents communaux réquisitionnés

III. Matériel d'hébergement

Nature du matériel	Nombre	Responsable et adresse	Tél - fax	Observations
Chaises et tables	50 tables et 800 chaises	Maarouf SAMAD Rue de Courtangis	06 69 40 19 44	Centre technique
Couvertures jetables	50 maximum	Angélique TERREAUX Rue Michel Servet	03 80 92 69 50 06 84 11 59 11	Camping
Lits de camp	inconnu	Croix Rouge (local) 2 rue Edme Piot	03 80 89 10 20	

FICHE n° 4 : RAVITAILLEMENT

I. Moyens communaux

Nature	Responsable et adresse	Tél / Fax	Observations
Acheminement des denrées au CARE	Service ERA Centre technique municipal Rue de Courtangis	03 80 92 50 50 06 85 12 87 62	
Distribution d'eau et de jus de fruits	Magali DUGNIAT Hôtel-de-Ville Place Jacques Garcia	03 80 92 01 34	Entre 300 et 400 bouteilles en stock en Mairie
Préparation de repas	Karine QUIGNARD Restaurant du Centre social Passage Anatole France	03 80 82 12 06	Possibilité de réchauffer des plats

II. Moyens privés

Société	Responsable et adresse	Tél / Fax	Observations
ESAT	Rue Charles de Gaulle	Tél : 03 80 89 90 10 Fax : 03 80 89 90 19	Préparation de repas
Intermarché	M.REGNAULT Denis Route de Dijon	Tél : 03 80 92 25 34 Fax : 03 80 92 41 40	Fourniture de denrées alimentaires et produits d'hygiène
Casino	Place Gambetta	Tél : 03 80 92 55 00 Fax : 03 80 92 55 09	Fourniture de denrées alimentaires et produits d'hygiène
Aldi	M.GALLANT Route de Dijon	Tél : 03 80 25 32 00 Fax : 03 80 25 32 29	Fourniture de denrées alimentaires et produits d'hygiène
Netto	M.BAGHAGHA Rue St Roch	Tél : 03 80 92 22 18	Fourniture de denrées alimentaires et produits d'hygiène
Leader Price	Place du Champ de Foire	Tél : 03 80 92 04 50	Fourniture de denrées alimentaires et produits d'hygiène
Lycée professionnel (cantine)	Philippe ARNOULD 12 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	Tél : 03 80 92 01 00	Préparation de repas
Collège (cantine)	Patricia BADIN 10 rue Jean Rostand	Tél : 03 80 92 02 00	Préparation de repas

FICHE n° 5 : CENTRE D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT (CARE)

Fiche d'inscription Commune de MONTBARD	
Date d'arrivée au centre d'accueil municipal	
Date de départ du centre d'accueil municipal	
Composition de la famille - Responsable (nom, prénom, date de naissance, sexe, tél. portable)	
- Conjoint(e) (nom, prénom, date de naissance, sexe, tél. portable)	
- Enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Enfant (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Autre parent (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
- Autre parent (nom, prénom, date de naissance, sexe)	
MOTIF DU DÉPLACEMENT	
TYPES DE BESOINS	
SI SUIVI MÉDICAL : TYPES DE SOINS NÉCESSAIRES	
LIEU D'HÉBERGEMENT OU DE RELOGEMENT PROPOSÉ (responsable, adresse, téléphone)	
PARENTS OU PROCHES A CONTACTER (contact, adresse, téléphone)	

FICHE n° 6 : RISQUE METEOROLOGIQUE

Quatre niveaux de vigilance croissant sont identifiés : vert, jaune, orange et rouge.

I. Niveau de vigilance «vert ou jaune»

- Pas d'action particulière de la commune. Dans certains cas spécifiques, une alerte pourra être réalisée en vigilance jaune en situation météo à surveiller. Voir disposition du niveau orange.

II. Niveau de vigilance «orange»

- Renforcement des services publics opérationnels et information des médias.
- Recommandations à la population sur le comportement à tenir.

A. Alerte de la commune

- ➔ Alerte de la commune non systématique.
- ➔ En cas d'alerte, le maire ou son représentant est directement informé.

B. Les missions communales

- ➔ S'informer de la situation et de son évolution.
- ➔ Prendre les mesures préventives et conservatoires.
- ➔ Informer la population.
- ➔ Mettre en œuvre le plan «Vermeil», si nécessaire.
- ➔ **Déclenchement du PCS si nécessaire**, mais non systématique.

III. Niveau de vigilance «rouge»

- Phase d'alerte des services publics opérationnels.
- Mise en œuvre du plan ORSEC « alerte météorologique »

A. Alerte de la commune

- Alerte systématique de la commune par la préfecture par automate d'appel ou autre moyen.
- Le maire ou son représentant est directement informé.

B. Les missions communales de la cellule de veille

Mise en place d'une cellule communale de veille dont les missions sont :

- S'informer de la situation et de son évolution.
- Prendre les mesures préventives et conservatoires.
- Informer la population.
- Mettre en œuvre le plan «Vermeil».
- Faire maintenir les enfants à leur domicile pour les structures communales de type crèches, garderies,...
- Assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions des autorités.

C. Les missions communales au déclenchement du PCS

Missions communales **avant** l'évènement

- Sur demande du préfet ou si la situation l'exige, déclenchement par le maire du PCS.
- Renforcement des mesures déjà réalisées dans le cadre de la cellule de veille.
- Mise en place de ces mesures.

Missions communales **après** l'évènement

- Mise en œuvre du PCS.
- Mise en œuvre des actions indiquées dans le PCS (hébergement, ravitaillement,...).
- Mise en OEUVRE ou non d'un plan départemental

FICHE n° 7 : CANICULE

Niveau 1 = veille saisonnière (1er Juin au 31 août)

Ce niveau correspond à la vérification des dispositifs opérationnels et à la veille quotidienne de l'activité sanitaire.
Il n'entraîne pas le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Missions communales

- Participation au Comité départemental canicule (Uniquement les communes prévues par le plan)
- Mise à jour du registre nominatif réalisé dans le cadre du plan «Vermeil» et communication à la demande du préfet.
- S'assurer de la préparation des services intervenant auprès des personnes vivant à domicile.
- Recenser les associations de bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables isolées.
- Diffusion des dépliant d'informations aux personnes les plus vulnérables.
- Recensement des locaux disposant de pièces climatisées ou rafraîchies afin de pouvoir accueillir la population (locaux publics et/ou privés) :

Nature	Capacité d'accueil	Adresse	Tel - fax	Possibilité repas	Equipements
Salle de restauration du Centre social Romain Rolland	50	3 Passage Anatole France	03 80 92 12 06	Oui	Repas livrés par l'ESAT, plats réchauffés sur place

Niveau 2 = Avertissement chaleur

Niveau de veille renforcé destiné à anticiper et/ou à graduer des mesures à mettre en place.

- ➔ Renforcement des actions menées au niveau 1 notamment en matière d'information et de communication à la population et plus particulièrement auprès des personnes vulnérables.

Niveau 3 = Alerte canicule

Mis en place par le Centre Opérationnel Départemental (COD) – Le Numéro Unique de Crise (NUC) pourra être activé

Missions communales

- Mise en place du plan «Vermeil».
- Information de la population.
- Mise en place d'une cellule communale de veille (= Poste de Commandement Communal)
- **Si nécessaire ou sur demande du Préfet, déclencher le PCS**

Lieu : Centre social Romain Rolland

Personnel	Tél / Fax	Fonction
Karine QUIGNARD	03 80 92 12 06	Directrice du Centre social
Nadège COUHIER et Nathalie MARCHI	03 80 92 59 32	Agents du Service aide sociale

- **Veille du suivi de la vie quotidienne :**
 - Distribution d'eau potable.
 - Horaires aménagés (services communaux, lieux climatisés, piscine,...).
 - Mortalité (en cas d'un nombre anormalement élevé de décès).

- Recommandations auprès des établissements et structures placés sous la responsabilité de la commune :

Établissement	Adresse	Tél / Fax	Recommandations
Maison de la Petite Enfance	Rue Eric Tabarly	03 80 92 48 82	Veiller à l'hydratation des enfants et les garder dans une salle climatisée
Centre de Loisirs	Avenue Mal de Lattre de Tassigny	03 80 92 47 63	Veiller à l'hydratation des enfants et s'assurer que les enfants restent à l'ombre en cas d'activités en extérieur
Centre social Romain Rolland	3 Passage Anatole France	03 80 92 12 06	Veiller à l'hydratation des usagers du centre et utiliser la salle climatisée
Camping Municipal Les Treilles	Rue Michel Servet	03 80 92 69 50	Veiller à l'hydratation des vacanciers et leur conseiller de rester à l'ombre
Ecole maternelle Pasteur	8 Avenue Mal de Lattre de Tassigny	03 80 92 06 36	Veiller à l'hydratation des enfants et s'assurer que les enfants restent à l'ombre en cas d'activités en extérieur
Ecole élémentaire Paul Langevin	Avenue Mal de Lattre de Tassigny	03 80 89 19 76	
Ecole maternelle Cousteau	25 Rue du Beugnon	03 80 92 12 58	
Ecole élémentaire Joliot-Curie	25 Rue du Beugnon	03 80 92 20 89	
Ecole élémentaire Diderot	2 rue Diderot	03 80 92 06 30	
Ecole maternelle Diderot	6 rue Diderot	03 80 89 44 34	

Niveau 4 = mobilisation maximale

Niveau caniculaire important (sécheresse, pannes électriques, saturation des hôpitaux,..)

Missions communales

- Participation, à la demande du Préfet, au Centre Opérationnel Départemental (COD) installé à la préfecture.
- Renforcement des actions menées dans le cadre du niveau 3.

Fin du dispositif

- Organisation par la commune d'une réunion post-événement afin de vérifier l'efficacité du dispositif communal et d'y apporter, si nécessaire, des modifications.

FICHE n° 8 : AIDE AUX PERSONNES AGEES ET AUX PERSONNES HANDICAPEES

I. Préliminaires à la mise œuvre du plan «Vermeil»

Missions communales

- Réalisation d'un registre nominatif.
- Transmission des informations aux personnes âgées.
- Information de la population.

Lieu où trouver le registre communal : Centre social

II. Mise en œuvre du plan «Vermeil»

A. Alerte de la commune

Dès alerte de la commune par la préfecture (automate d'appel ou autre moyen), le maire ou son représentant est immédiatement informé.

B. Les missions communales

- Mise en place d'une cellule communale de veille.
 - ➔ **Sa principale mission est de prendre contact avec les personnes ne bénéficiant d'aucune aide et/ou de soins à domicile.**
- Déclenchement du PCS si nécessaire ou à la demande du préfet.

Les étapes sont :

- **Contact téléphonique** : série de questions à poser à l'interlocuteur selon la grille prédéfinie dans la fiche action 9 «fiche d'appel téléphonique».

En fonction des réponses et/ou à la demande de l'intéressé(e),

- **Visite à domicile si nécessaire.**

FICHE n° 9 : FICHE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE

NOM DE L'APPELANT :

Date de l'appel :

Heure de l'appel :

NOM de la personne :	Prénom
Age	
Adresse	
Tél. fixe :	Tél. portable :

1 <u>ISOLEMENT</u>		
Vivez-vous seul(e) chez vous ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si non: la personne qui vit chez vous est-elle en capacité de vous aider ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Avez-vous des visites ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si oui: avez-vous une visite au moins une fois par semaine ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
2 <u>HABITAT</u>		
Avez-vous des voisins proches, même inconnus chez qui vous pourriez aller demander de l'aide ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Votre logement est-il frais ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Fermez-vous les volets en pleine chaleur ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Faites-vous fonctionner un ventilateur ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
3 <u>AUTONOMIE</u>		
Pouvez-vous vous déplacer seul(e) dans votre logement ? (pour aller aux WC, dans le frigo, au lit, etc...).	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Pouvez-vous boire seul(e) ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si vous buvez de l'eau en bouteille, avez-vous des réserves ? (cocher OUI si la personne boit de l'eau du robinet)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Pouvez-vous manger seul (e)?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
4 <u>SANTÉ</u>		
Avez-vous un médecin traitant ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Est-il en vacances en ce moment ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Je ne sais pas (Si la personne ne sait pas, elle ne le voit pas souvent)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
5 <u>RÉSULTATS</u>		
1 -Si moins de 5 carrés « noir » <input type="checkbox"/> pas de déplacement chez la personne SAUF SI LA PERSONNE RÉPOND OUI A LA QUESTION SUIVANTE: Êtes-vous d'accord pour que l'on vous rende visite ? si oui <input type="checkbox"/> intervention chez la personne	OUI <input type="checkbox"/>	NON
2 - Si > ou égal à 5 carrés « noir » <input type="checkbox"/> intervention chez la personne		
3 - Si état d'incohérence décelé chez l'appelé <input type="checkbox"/> intervention chez la personne		

Retour d'informations :

La commune (et les services d'aide et de soins à domicile pour la partie qui les concerne) transmet quotidiennement à l'ARS par support papier, informatique ou messagerie, les informations au moyen de la fiche ci-dessous (annexe 5, page 39 du plan «Vermeil»).

La fiche de retour d'informations

Fiche à retourner tous les jours par fax à l'ARS ou la direction départementale interministérielle compétente en cas d'activation du plan d'alerte et d'urgence.

Date du jour où la fiche est remplie :
Mairie de Montbard
Identité de la personne ayant rempli la fiche
Nom - Prénom:
Téléphone :

Situation décrite à la date du :

- Nombre de personnes inscrites sur le registre :
- Nombre de personnes inscrites sur le registre et relevant de l'action communale :
- Nombre de personnes contactées par téléphone :
- Nombre de personnes ayant reçu une visite à domicile:
- Nombre de personnes pour lesquelles le recours au médecin traitant ou autre dispositif de santé a été nécessaire :
- Nombre de personnes nécessitant un accompagnement dans leur vie quotidienne :

Tâches pour lesquelles les personnes ont demandé de l'aide : (ex: aide aux courses, ouvrir et fermer les volets, tenir compagnie...).

Cet accompagnement est réalisé par :

- les services communaux exclusivement :
- une association volontaire exclusivement (laquelle ?) :
- les services communaux et une association volontaire (dans ce cas, laquelle ?) :

FICHE n° 10 : PANDEMIES

I. La période inter-pandémique

Agent de Prévention

NOM	PRENOM	FONCTION ou PROFESSION	TELEPHONE
GRANDCHAMP	Sandrine	Conseiller de prévention	06 27 15 72 17

Missions communales

Mise en place d'une cellule communale de veille dont les missions sont :

D'une manière générale :

- de contribuer à faire appliquer les mesures réglementaires,
- mettre en œuvre les dispositions sanitaires,
- constituer un stock permanent de 3000 masques chirurgicaux

En cas de grippe liée à des animaux :

- de diffuser les informations de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) aux propriétaires d'élevage,
- d'apporter un concours actif au recensement des élevages réalisé par la DDPP (déclaration de détention de volailles et/ou gibier à plumes),
- de participer, selon les moyens de la commune, à la mise en œuvre des mesures d'isolement des élevages, en cas de suspicion ou d'épizootie déclarée.

II. La période d'alerte pandémique

Missions communales

- Mettre en place, si les circonstances l'exigent, une cellule de veille composée a minima, du correspondant pandémie grippale.
- Recenser les besoins en masques de protection pour le personnel municipal exposé (lieux publics ou interventions auprès de la population malade), et les lieux de stockage.

Nombre (3 par personne et par jour ou remplacement toutes les 3 heures)	Fournisseur	Lieu de stockage sécurisé	Responsable
Sur une semaine, environ 800 masques	Pharmacies de Montbard	Centre Technique Municipal Rue de Courtangis	Sandrine GRANDCHAMP

- Recenser les missions essentielles indispensables

Nom/Prénom	Mission	TELEPHONE	Observations
Jean-Bernard CHANTRIER	Distribution eau potable et assainissement	06 07 21 63 61	Maintien des astreintes générales
Lucien GAILLE	Police municipale : mission de sécurité	06 80 71 71 00	
Bernard WARNAS	Gestion de l'état civil et des cimetières	03 80 92 01 34	
Lucien GAILLE	Service funéraire	06 80 71 71 00	
Bruno DUPIN	Entretien des espaces publics	06 08 90 07 31	
Virginie BLANCHARD	Entretien lourd des bâtiments (chauffage, toiture...)	06 42 60 50 06	

Isabelle MATOURA	Facturation et paiement des salaires	03 80 92 01 34	
Vanessa LEFEBVRE	Paiement des salaires		
Marion SPINNEWEBER	Rédaction communiqués et mise en ligne site internet, Facebook		
Armand LOUREIRO	Informatique		

III. La période pandémique

Missions communales :

- Déclencher le Plan Communal de Sauvegarde.
- Mettre en œuvre le plan de continuité des services communaux en fonction des missions identifiées.
- Mettre en œuvre les instructions données par les autorités.

FICHE n° 11 : EPIZOOTIES MAJEURES

I. Première phase du plan départemental

A. Faible suspicion = Pré-alerte de la commune

- Information de la commune par la préfecture ou par le SDIS par l'intermédiaire d'un fax.
- A la réception du fax, le maire ou son représentant est directement informé.
- Le maire met en pré-alerte les personnes de son équipe susceptibles d'intervenir.

B. Forte suspicion

- Le préfet met en œuvre le plan ORSEC « lutte contre les épizooties majeurs ».
- Alerte de la commune par fax.

La mise en œuvre du plan départemental entraîne :

- Le **bouclage d'une zone** dite d'interdiction autour de l'installation.
- Le bouclage d'une zone de protection et d'une zone de surveillance autour de l'exploitation.
- Le contrôle de la circulation des personnes et des biens dans les zones de protection et de surveillance.

C. Les missions communales

- Mettre en place une cellule communale de veille.
 - Apporter une aide et un soutien sur le terrain.
 - Déclencher, si nécessaire, le Plan Communal de Sauvegarde.
- **Si résultats négatifs : levée du dispositif par le préfet, donc levée du dispositif communal.**
- **Si résultats positifs : activation de la deuxième phase du plan départemental.**

II. Seconde phase du plan départemental = confirmation de l'épizootie

A. Alerte de la commune

- Information de la commune par l'intermédiaire d'un fax, le maire ou son représentant est directement informé.

B. Conséquences dans la commune

- **Délimitation des zones réglementées par un arrêté préfectoral.**
- Périmètre interdit (bouclage de l'exploitation) comprenant le ou les foyer(s) infecté(s).
- Une zone de protection d'un rayon d'au moins 3 km autour de l'exploitation.
- Une zone de surveillance d'un rayon d'au moins 10 km autour de l'exploitation.
- Selon la maladie concernée, une zone complémentaire dite zone de surveillance élargie ou zone écologique.

C. Les missions communales

- **Déclencher le Plan Communal de Sauvegarde.**
- Renforcer les actions déjà mises en œuvre en cas de forte suspicion notamment sur le terrain.

D. Les missions communales dans le rayon de protection et la zone de surveillance

- Informer la population des mesures prises et de celles à adopter,
- Recenser et informer en tant que de besoin, les détenteurs d'animaux sensibles,
- Si besoin est, apporter son aide à la commune siège du foyer d'infection,
- Aider à l'installation du Poste de Commandement Opérationnel (PCO) de la préfecture (en mairie ou salle...), si ce dernier est installé dans la commune.

III. Fin de l'évènement

- **Levée du dispositif par le préfet.**
- **Levée du dispositif communal.**

FICHE n° 12 : DISTRIBUTION DE PASTILLES D'IODE STABLE PAR LES PLATEFORMES INTERMEDIAIRES (PFI)

I. Mise en œuvre des dispositions spécifiques ORSEC « iode » et alerte de la commune

- Le préfet décide, si nécessaire, de mettre en œuvre les dispositions spécifiques et donc de faire procéder à la distribution de comprimés d'iode.
- Les plateformes intermédiaires (PFI), situées dans les communes chefs-lieux de cantons, sont alertées par la préfecture via le système de Téléalerte.

II. Missions des PFI

- Dès lors que les dispositions spécifiques sont mises en œuvre, les responsables des PFI déclenchent le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- Alerte de la population (prévoir le minimum de personnes à l'extérieur).

Nom/Prénom de la personne chargée de donner l'alerte	Zones/secteurs concernés	Tél / Fax	Observations
Jean-Marie PETIT - Directeur Anne CAPITAIN - Assistante (services techniques)	Alerter par téléphone les Maires du canton	03 80 92 50 50 06 30 48 73 13	
Service communication	Relayer l'alerte sur le site internet de la Ville et sur le compte Facebook de la Ville	03 80 92 01 34	Possible aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie

- Réceptionner les comprimés (destinés à la population de chaque PFI et à celle de chaque commune de son canton) acheminés par le grossiste répartiteur ALLIANCE HEALTHCARE.

Nom/Prénom	Mission	Tél / Fax	Observations
Jean Marie PETIT	Réceptionner les comprimés	06 30 48 73 13	
Anne CAPITAIN	Répartir les comprimés en nombre suffisant pour chaque commune	03 80 92 50 50	

Contact hors horaires d'ouverture : Monsieur Jean-Marie PETIT au 06 30 48 73 13

III. Organisation de la distribution

- Priorité aux femmes enceintes, aux nourrissons, aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes jusqu'à 20 ans.
- Distribution sur des sites désignés ou sur place. *Il conviendra, pour une meilleure organisation et une meilleure gestion de la distribution, de scinder la salle d'accueil en deux parties : l'une réservée à l'accueil des maires des communes rattachées à la PFI, l'autre réservée à l'accueil de la population de la commune PFI.*
- Des personnes sont chargées de la distribution (celles-ci avalent préalablement un comprimé avant de sortir).

Nom/Prénom	Fonction	Tél / Fax	Mission (préciser le site affecté à la personne)
Jean Marie PETIT	Directeur des Services Techniques	06 30 48 73 13	Remettre aux Maires du Canton les comprimés destinés à leur commune (Mairie, salle des réunions)
Anne CAPITAIN	Assistante du Directeur des Services Techniques	03 80 92 50 50	Remettre aux Maires du Canton les comprimés destinés à leur commune (Mairie, salle des réunions)
Virginie BLANCHARD	Responsable du service Patrimoine / Urbanisme	03 80 92 50 50	Remettre aux Maires du Canton les comprimés destinés à leur commune (Mairie, salle des réunions)

→ Une structure de distribution permanente est mise en place.

Établissement	Lieu/Adresse	tél - fax	Nombre de comprimés	Observations
Mairie Salle Louis Defer	Place Jacques Garcia	03 80 92 01 34	21874	

<p>DISPOSITIONS SPECIFIQUES DE DISTRIBUTION D'IODE STABLE</p> <p>BORDEREAU DE REMISE DES CARTONS DE COMPRIMES AUX PFI</p>
--

Document à remettre par le prestataire du grossiste-répartiteur au responsable de la PFI chargé de récupérer le stock de comprimés. **A établir en double exemplaire.**

PFI DE :

DATE :

HEURE :

Nom:

Prénom :

Qualité :

Nombre de cartons remis :

Signature du responsable de la PFI attestant la réception du stock de comprimés d'iode :

Département de la Côte d'Or
PFI de Montbard

<p>DISPOSITIONS SPECIFIQUES DE DISTRIBUTION D'IODE STABLE</p> <p>BORDEREAU DE REMISE DES COMPRIMES AUX MAIRES</p>
--

Document à remettre par le responsable de la PFI au responsable du centre de distribution communal chargé de récupérer le stock de comprimés. **A établir en double exemplaire.**

COMMUNE DE :

DATE :

HEURE :

Nom:

Prénom :

Qualité :

Nombre de boîtes de comprimés remises :

Signature du maire ou de son représentant attestant la réception du stock de comprimés d'iode :

FICHE n° 13 : DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE STABLE PAR LES COMMUNES

I. Mise en œuvre des dispositions spécifiques ORSEC « iode » et alerte de la commune

- Le préfet décide, si nécessaire, de mettre en œuvre les dispositions spécifiques et donc de faire procéder à la distribution de comprimés d'iode.
- Les communes sont alertées par la préfecture via le système de Téléalerte.

II. Missions des communes

- Dès lors que les dispositions spécifiques sont mises en œuvre, les maires déclenchent le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- Alerte de la population (prévoir le minimum de personnes à l'extérieur).

Nom/Prénom de la personne chargée de donner l'alerte	Zones/secteurs concernés	Tél.	Observations
Virginie BLANCHARD	Ensemble de la Ville	06 89 70 50 24	Les agents des services techniques transmettront l'alerte par véhicule sonorisé
Service Communication	Transmission de l'alerte sur le site internet de la Ville et le compte Facebook de la Ville	03 80 92 01 34	Possible aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie

III. Organisation de la distribution

- Priorité aux femmes enceintes, aux nourrissons, aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes jusqu'à 20 ans.
- Distribution via le centre de distribution communal par porte à porte.
- Des personnes sont chargées de la distribution (celles-ci avalent préalablement deux comprimés avant de sortir).

Nom/Prénom	Fonction	Tél.	Mission (préciser le site affecté à la personne)
Jean Marie PETIT	Directeur des Services Techniques	06 30 48 73 13	Remettre à la population les comprimés (Mairie, salle Louis Defer)
Anne CAPITAIN	Assistante des Services Techniques	03 80 92 50 50	Remettre à la population les comprimés (Mairie, salle Louis Defer)
Virginie BLANCHARD	Responsable du service Patrimoine /Urbanisme	03 80 92 50 50	Remettre à la population les comprimés (Mairie, salle Louis Defer)
Bruno DUPIN	Responsable du service Infrastructures	06 08 90 07 31	Organiser la distribution en porte à porte avec les agents des services techniques

- Une/des structure(s) de distribution permanente(s) est/sont mise(s) en place.

Établissement	Lieu/Adresse	Tél.	Nombre de comprimés	Observations
Mairie Salle Louis Defer	Place Jacques Garcia	03 80 92 01 34	11108	

Département de la Côte d'Or
Arrondissement de Montbard
Commune de Montbard

DISPOSITIONS SPECIFIQUES DE DISTRIBUTION D'IODE STABLE BORDEREAU DE REMISE DES COMPRIMES A LA POPULATION

Document à remettre par le responsable du centre de distribution communal à chaque personne venant chercher (sur le site) ou ayant reçu (à domicile) des comprimés d'iode. **A établir en double exemplaire.**
L'ingestion de comprimés d'iode stable permet à la glande thyroïde de concentrer cet iode non radioactif et de limiter notablement l'exposition de cet organe aux iodes radioactifs lorsqu'ils sont inhalés.
Les nourrissons, les enfants, les adolescents, les jeunes adultes de moins de 20 ans ainsi que les femmes enceintes ou allaitantes sont des populations prioritaires pour recevoir des comprimés d'iode.

A REMPLIR PAR LE BÉNÉFICIAIRE

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Allergie connue à l'iode : OUI NON⁽¹⁾

Composition de la famille	Nb de personnes	Comprimés à 65mg
Adulte de 20 à 40 ans		2 comprimés
Adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans		
Enfant de 3 à 12 ans		1 comprimé
Enfant de 1 mois à 3 ans		½ comprimé
Enfant jusqu'à 1 mois		¼ comprimé

1. : Rayer les mentions inutiles.

A REMPLIR PAR LA PERSONNE ASSURANT LA REMISE DES COMPRIMES

Nombre de comprimés remis :

Signature du bénéficiaire attestant la réception des comprimés d'iode :

FICHE n° 14 : INONDATION

I. Description du type d'inondation affectant la commune

- Débordement de la Brenne

II. Les risques liés à la commune

A. Secteurs susceptibles d'être touchés par une inondation

Lieu/Localisation	Nombre d'habitants concernés	Observations
Les Castors	96	
Secteur Nord	105	
Rue Auguste Carré	42	
Centre-Ville (entre le canal et la Brenne)	120	
Secteur Est	24	
Saint-Roch	6	

B. Ouvrages hydrauliques (publics ou privés) situés sur la commune (digues, barrages...)

Lieu/Localisation	Propriétaire	Coordonnées
Digue de l'ancien Moulin	Ville de Montbard	03 80 92 01 34

C. Enjeux situés dans les zones inondables

- Les populations vulnérables :

Établissement	Nombre de personnes concernées	Adresse/Téléphone	Observations
Ecole maternelle Pasteur	66	8 Avenue Mal de Lattre de Tassigny / 03 80 92 06 36	PPMS
Ecole élémentaire Paul Langevin	160	Avenue Mal de Lattre de Tassigny / 03 80 89 19 76	PPMS
Ecole maternelle Cousteau	80	25 Rue du Beugnon / 03 80 92 12 58	PPMS
Ecole élémentaire Joliot-Curie	105	25 Rue du Beugnon / 03 80 92 20 89	PPMS
Lycée professionnel Eugène Guillaume	300	12 Avenue Mal de Lattre de Tassigny / 03 80 92 01 00	
GRETA 21	Variable	12 Avenue Mal de Lattre de Tassigny / 03 80 89 90 30	
Centre hospitalier St-Jacques	Variable (max 315)	Rue Auguste Carré / 03 80 92 63 00	
Le Val de Brenne (EHPAD)	Variable (max 287)	Rue Auguste Carré / 03 80 92 63 00	
Camping Les Treilles	Variable	Rue Michel Servet / 03 80 92 69 50	
Ludothèque	Variable (max 20)	Rue Eric Tabarly / 03 80 92 19 02	
MJC André Malraux	Variable (max 333)	Avenue Mal de Lattre de Tassigny / 03 80 92 12 31	
Centre de Loisirs	Variable (max 100)	Avenue Mal de Lattre de Tassigny / 03 80 92 47 63	
Maison de la Petite Enfance	Variable (max 50)	Rue Eric Tabarly / 03 80 92 48 82	
Relais d'Assistants Maternelles	Variable (max 15)	Rue Eric Tabarly / 03 80 92 52 08	
Gymnase Jean-Claude Noïrot	Variable (max 140)	Rue Alfred Debussy / 06 83 85 23 24	
Gymnase St-Roch	Variable (max 1300)	Rue St-Roch / 06 83 85 23 24	

➤

➤ **Les enjeux économiques**

Établissement	Nombre de personnes concernées	Adresse/Téléphone	Observations
Menuiserie Jourdan	<10	Rue du Docteur Brunhes / 03 80 92 35 66	
Mosson Lavage	<10	Chemin de la Prairie / 03 25 88 00 12	
IDLS (vente de matelas)	25	Rue St-Roch / 03 80 92 43 77	
SARL Panizzoli	<10	Rue St-Roch / 03 80 92 01 08	
Pompes Funèbres Giroux	<10	Rue St-Roch / 03 80 89 41 58	
Netto	Variable	Rue St-Roch / 03 80 92 22 18	
Beau Meubles	<10	Rue St-Roch / 03 80 89 47 87	
Hôtel Restaurant de l'Ecu	Variable	Rue Auguste Carré / 03 80 92 11 66	

III. Anticipation de la commune

A. Suivi de la situation

- ➔ S'informer des prévisions météorologiques
- ➔ **Dans le cadre de la vigilance crues, pour les communes dont les tronçons de cours d'eau sont surveillés par l'État** (Saône, Ouche, Ognon) ainsi que pour la Seine faisant l'objet d'un dispositif particulier, se reporter au cadre réglementaire des dispositions spécifiques du plan ORSEC inondations et consulter après l'alerte de la préfecture le Numéro Spécial de Campagne (NSC).
Pour les autres communes suivre la montée des eaux sur le terrain. Le site <http://rdbrmc.com/hydroreel2/> permet de consulter en temps réel la cote de nombreux cours d'eau, y compris ceux non surveillés par l'État.
- ➔ Contacter le gestionnaire pour connaître la situation, l'état des digues ou barrages

B. Mise en place de dispositifs communaux spécifiques

- ➔ Mise à l'abri des véhicules hors d'eau
- ➔ Mise en place de déviation(s) de la route.
- ➔ Gestion des vannes, surveillance de digue
- ➔ Conséquences sur les transports scolaires
- ➔ Conséquences sur les réseaux électriques, d'eau potable...
- ➔ Recensement des moyens (motopompes, raclettes, ...). Stocker ces moyens à l'abri des crues
- ➔ Prévoir des itinéraires d'évacuation vers les points hauts, les flécher et les porter à connaissance

C. Information des populations concernées

- ➔ Information permanente : selon les repères de crues, DICRIM (conduite à tenir)
- ➔ Information en cas de crues : la commune informe la population concernée selon les moyens dont elle dispose (porte à porte, sirène, ...).

IV. La gestion de la commune lors d'un événement «inondation»

A. L'alerte de la commune

- ➔ La commune est alertée par un automate d'appel de la préfecture.
 - Obligatoire en niveau rouge. Déclencher le PCS.
 - En niveau orange, information faite en fonction de l'événement. Si besoin, prévoir le déclenchement du PCS.

B. Missions communales

- ➔ Diffuser l'alerte aux populations concernées.
- ➔ Mise en place d'une cellule de veille (= Poste de Commandement Communal).

- Déclencher, si nécessaire, le Plan Communal de Sauvegarde.
- Si nécessaire, activer le plan «Vermeil».
- Évacuer et héberger la population concernée vers des points hauts.

Évacuation

Nom/Prénom	Adresse	Tel - fax	Lieu de regroupement	Mission
Jean-Marie PETIT, Bruno DUPIN, Virginie BLANCHARD et les Agents des services techniques	Centre Technique Municipal rue de Courtangis	06 30 48 73 13 06 08 90 07 31 06 89 70 50 24	Place Gambetta	Transport des sinistrés par petites navettes en direction du CARE

Hébergement

- Voir fiche action n°3 «HEBERGEMENT».

V. Retour à la vie normale

Missions communales après événement

- Mettre à disposition des administrés le personnel et les moyens communaux pour le pompage de l'eau et le nettoyage des biens sinistrés.
- Hiérarchiser le pompage en lien avec les secours
- Aider au relogement si une évacuation a été nécessaire.
- Faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture, en fonction des demandes des administrés.

FICHE n° 15 : TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

I. Les risques et les zones identifiées dans la commune

- Risque lié aux transports de matières dangereuses en surface :
 - RD 980, RD 5, RD 905, RD 119M
 - Ligne ferroviaire Paris/Lyon/Marseille
- Risque lié aux transports de matières dangereuses en souterrain :
 - Gazoduc

II. L'alerte

La commune est alertée par la préfecture (automate d'appel ou autre moyen) ou par d'autres services (police, gendarmerie, SDIS).

III. Les missions communales

- Déclencher si nécessaire le PCS.
- Mettre en œuvre les décisions des autorités, notamment :
 - ➔ mettre à disposition des autorités le personnel communal présent et les moyens techniques et matériels dont dispose la commune,
 - ➔ alerter et informer la population en cas de nuage toxique ou radioactif : mise à l'abri ou évacuation, consignes de sécurité,
 - ➔ indiquer aux autorités les établissements à populations vulnérables devant bénéficier de mesures de protection spécifiques,
 - ➔ aider à l'évacuation et/ou l'hébergement,
 - ➔ en fonction des moyens de la commune, apporter l'aide nécessaire aux services de secours: soutien logistique au profit des impliqués (boisson, nourriture, hébergement...).

La participation du maire ou de son représentant pourra être demandée par le préfet :

- au Centre Opérationnel Départemental (COD) à la préfecture (salle opérationnelle).
- au Poste de Commandement Opérationnel (PCO) de la préfecture installé à proximité de l'accident.

FICHE n° 16 : SEISME

I. Mise en place de la structure communale

Attention un séisme peut être suivi de répliques. Se regrouper après la première secousse à l'extérieur du bâtiment.

Les points de ralliement :

- Place Gambetta pour le centre-ville
- Parking du Centre Commercial La Côte pour le quartier Corbeton
- Place Jean-Jaurès pour le quartier du Beugnon Saint-Pierre
- Place Marcel Cachin pour le quartier des Bordes

- Alerter la préfecture
- Reconnaissance du site du PCC **par les secours**
 - Si utilisable prévenir la préfecture
 - Si inutilisable, trouver un lieu pouvant le remplacer
 - transmettre les informations utiles à la préfecture (localisation, téléphone, fax, ...)
- S'assurer que les réseaux de gaz et d'électricité sont coupés
- Reconnaissance externe des bâtiments prioritaires et des axes de communication d'après la liste établie dans les enjeux
- Reconnaissance externe des autres bâtiments
- Établir une liste des bâtiments effondrés ou endommagés à faire explorer
- Information de la population sur le comportement à tenir (prévu au DICRIM)

II Missions communales après événement

- Aider au relogement si une évacuation a été nécessaire.
- Mettre à disposition des administrés le personnel et les moyens communaux pour le nettoyage des biens sinistrés.
- Assister les personnes dans la réalisation de leurs démarches (constitution de dossier, établissement de papiers d'identité, ...)
- Engager la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Hébergement

S'assurer que les bâtiments sont en état, l'opération doit être réalisée par les secours :

Si oui : **Voir fiche action n°3 «HEBERGEMENT».**

Si non : contacter la préfecture

Ravitaillement

Prévoir les besoins en nourriture et eau.

Assurer l'organisation de la distribution en fonction des besoins.

FICHE n° 17 : ETAT DES LIEUX DES BATIMENTS APRES UN SEISME

ATTENTION NE PAS RENTRER DANS LES BATIMENTS

Date :

Nom du rapporteur :

Heure :

Type de bâtiment :

adresse :

bâtiment stratégique :

OUI

NON

Nombre d'étage :

R

R+1

R+2

R+3

R+4

R+5

R+....

Responsable :

Nom :

Fonction :

Tél :

Prénom :

Nombre de personnes estimé au moment de l'événement :

critère(s) justifiant ce nombre (présence de véhicule stationné, école ouverte, entreprise, ...)

ETAT EXTERIEUR :

Détruit	Endommagé	Peu de dégât	Intact
		Renaissance demandée: OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Renaissance demandée: OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

ELEMENTS D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES

